



Rapport d'Orientations Budgétaires 2026



Mars 2026

TABLE DES
MATIÈRES

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

1ÈRE PARTIE :

Contexte économique et loi de finances 2026	04
---	----

2ÈME PARTIE :

Analyse rétrospective 2022 – 2025	14
-----------------------------------	----

3ÈME PARTIE :

Structure des effectifs et rapport sur l'égalité des femmes et des hommes	34
---	----

4ÈME PARTIE :

Perspectives d'évolution 2026 - 2030	43
--------------------------------------	----

TABLE DES
MATIÈRES

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

5ÈME PARTIE :

Grandes orientations du PPI	69
-----------------------------	----

6ÈME PARTIE :

Présentation générale du budget 2026	112
--------------------------------------	-----

7ÈME PARTIE :

État de la dette du budget 2026	116
---------------------------------	-----



01

Contexte économique
et Loi de finances 2026

ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Principaux indicateurs économiques

Croissance du PIB : La Banque de France prévoit une croissance économique de +1 % pour 2026 et 2027, en légère hausse par rapport à 2025 (+0,9 %), puis +1,1 % en 2028. Mais les **récentes hypothèses mondiales** (taux de change de l'euro, prix du pétrole, incertitudes liées à l'accord commercial USA-UE, tensions US-Iran) **pourraient contrarier ces prévisions**.

Inflation (IPCH) : selon les prévisions de la Banque de France, l'inflation poursuivrait son ralentissement, l'indice s'élèverait alors à seulement **0,9 % en moyenne annuelle pour 2025**, puis **1,3 % en 2026 et 2027**.

Taux de chômage : La Banque de France anticipe un taux de chômage est anticipé en **légère baisse en 2026** par rapport à 2025 avec **7,6 %** (contre 7,8 % en 2025). La baisse devrait se poursuivre pour revenir à **7,4 % (niveau de 2024) en 2028**.

Notation de la dette française : Au cours du second semestre 2025, les agences de notation ont **dégradé la notation souveraine de la dette française** (Agence France Trésor). L'agence de notation Fitch a abaissé la note souveraine de la France **de AA- à A+**, ce qui continue de faire planer la menace d'une réaction négative des marchés financiers et craindre une hausse des taux d'intérêts sur la dette française. Les prochaines décisions de notation souveraine sont attendues dans le courant du mois de mars 2026

Déficit public : La LF 2026 ambitionne de réduire le déficit public à 5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2026. L'objectif de revenir sous la barre des 3 % de déficit a été fixé par le pouvoir exécutif à l'horizon 2029.

ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Principaux indicateurs économiques

Prévisions de croissance (PIB volume)

Prévisions annuelles France	2025	2026
Insee (déc. 2025)	+0,9%	/
Banque de France (déc. 2025)	+0,9%	+1,0%
Commission européenne (nov. 2025)	+0,7%	+0,9%
OCDE (déc. 2025)	+0,8%	+1,0%
FMI (oct. 2025)	+0,7%	+0,9%
Gouvernement (PLF 2026)	+0,7%	+1,0%

Prévisions annuelles Zone euro	2025	2026
BCE (déc. 2025)	+1,4%	+1,2%
Commission européenne (nov. 2025)	+1,3%	+1,6%
OCDE (déc. 2025)	+1,3%	+1,2%
FMI (oct. 2025)	+1,2%	+1,1%

Prévisions d'inflation*

Prévisions annuelles France	2026
Insee (déc. 2025)	+1,5 % (sur un an en juin 2026)
Banque de France (déc. 2025) - IPCH	+1,3%
Commission européenne (nov. 2025) - IPCH	+1,3%
OCDE (déc. 2025)	+1,3%
FMI (oct. 2025) - IPCH	+1,5%
Gouvernement (PLF 2026)	+1,3%

Prévisions annuelles Zone euro	2026
BCE (déc. 2025) - IPCH	+1,9%
Commission européenne (nov. 2025) - IPCH	+1,9%
OCDE (déc. 2025) - IPCH	+1,9%
FMI (oct. 2025) - IPCH	+1,9%

*Les prévisions d'inflation sont mesurées par l'indice des prix à la consommation (IPC) ou, si précisé, par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH). En France, en 2025 et selon les données provisoires publiées par l'[Insee](#) le 7 janvier 2026, les prix à la consommation (IPC) ont augmenté de **+0,9% en moyenne** (+0,9% pour l'IPCH également). L'inflation définitive pour l'année 2025 sera connue lors de la prochaine parution [Insee](#) (le 15/01/2026).

Évolutions des prévisions de solde public (solde effectif)

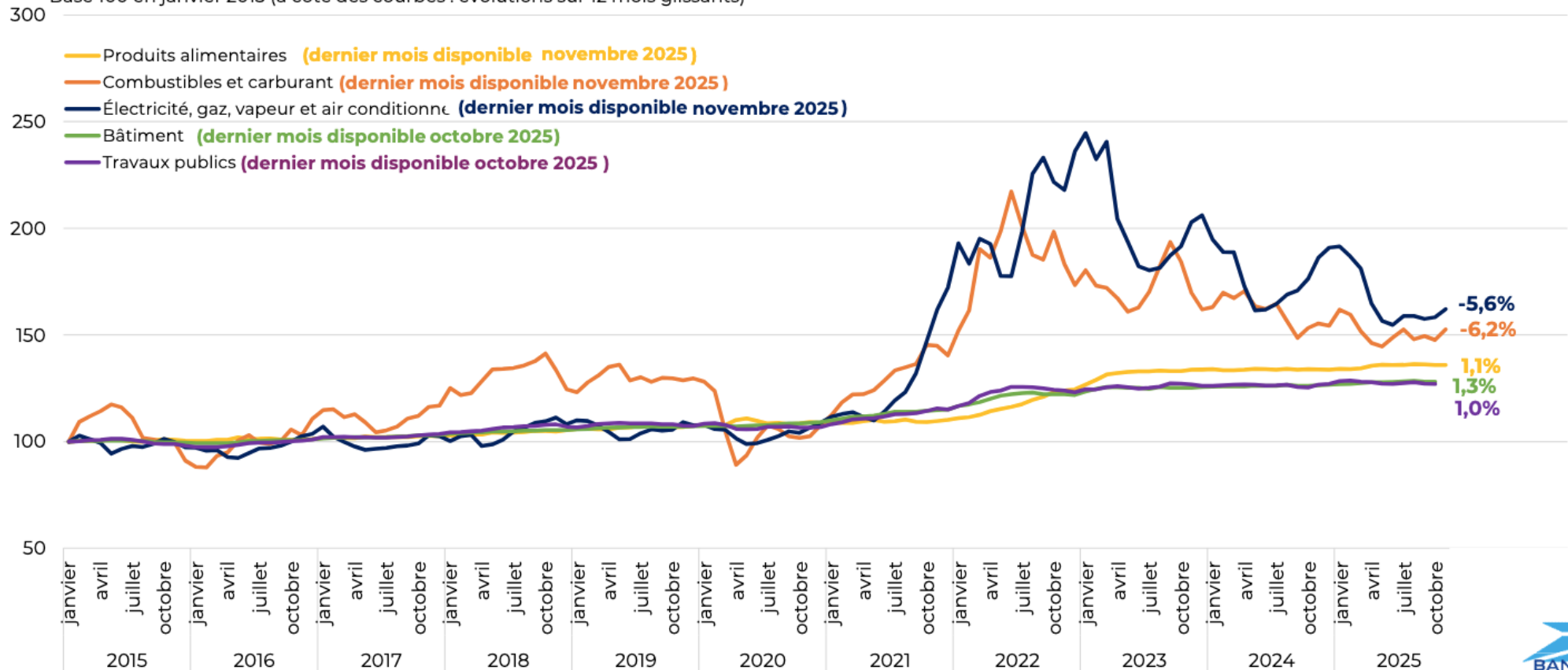
En % du PIB	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Loi de programmation des finances publiques 2023-2027 (18/12/2023)	-4,4	-3,7	-3,2	-2,7		
Programme de stabilité 2024-2027 (17/04/2024)	-5,1	-4,1	-3,6	-2,9		
Plan budgétaire et structurel à moyen terme (PSMT-remplace le PSTAB) 2025-2029 (23/10/2024)	-6,1	-5,0	-4,6	-4,0	-3,3	-2,8
Rapport d'avancement annuel 2025 (16/04/2025)	-5,8	-5,4	-4,6	-4,1	-3,4	-2,8
Loi de finances de fin de gestion 2025 (08/12/2025)	-5,8	-5,4				
Projet de loi de finances pour 2026 (14/10/2025)	-5,8	-5,4	-4,7			
Projet de loi de finances pour 2026 (version au 15/12/2025)	-5,8	-5,4	-5,3			

ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Principaux indicateurs économiques

Indices de prix impactant la dépense locale

Base 100 en janvier 2015 (à côté des courbes : évolutions sur 12 mois glissants)

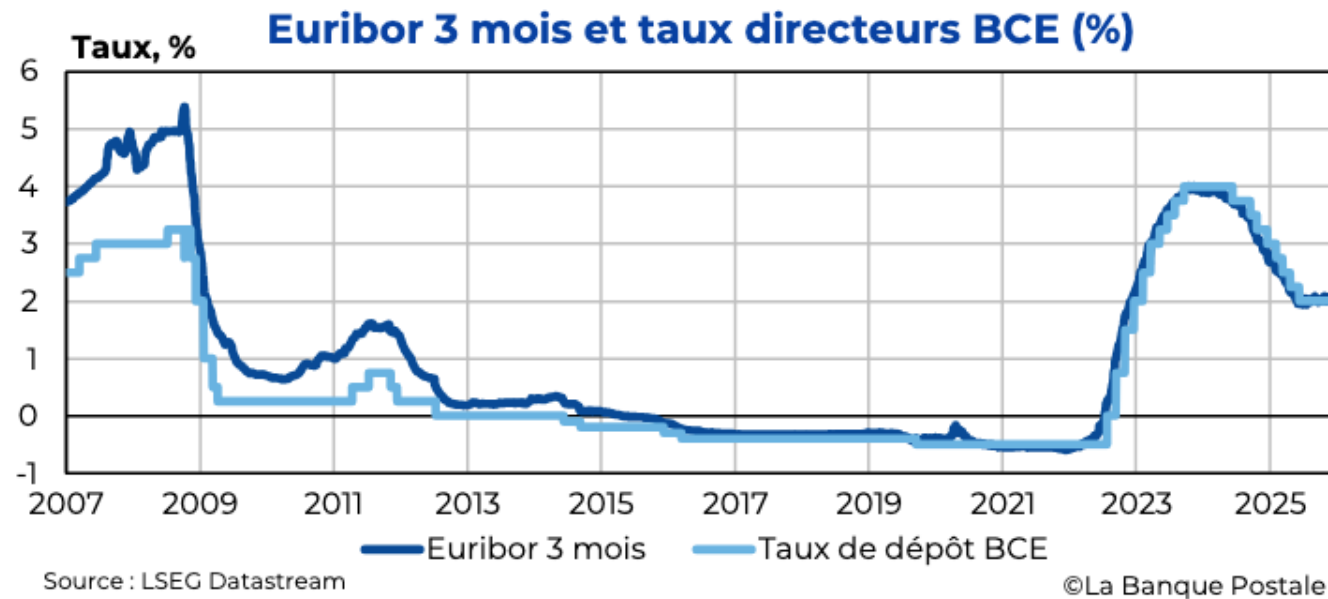


Source : [Indices Insee](#), calculs La Banque Postale

©La Banque Postale



ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Principaux indicateurs économiques

Un cycle de baisse des taux directeurs s'est entamé fin 2024 au niveau de la BCE pour revenir à 2,1 % en 2025.

Le taux de dépôt étant proche de son niveau « neutre », les marchés n'anticipent donc pas d'évolution des taux directeurs courant 2026.

ENVIRONNEMENT MACROÉCONOMIQUE

Éléments du contexte local

Activité économique

- Volume des heures rémunérées en recul de **-0,9 %** sur un an au T4 2025 (après -1,1 % au T3)
- Construction : secteur le plus touché avec une chute de **-7,6 %** ; industrie à -2,2 %
- Défaillances d'entreprises en hausse de **+44,3 %** sur un an au T4 2025 (498 défaillances cumulées)
- Climat des affaires en redressement au T4 2025, repassant au-dessus de sa moyenne historique (IEDOM)

Emploi & marché du travail

- Taux de chômage (BIT) : **16,7 %** au T3 2025 (vs 7,7 % France hors Mayotte)
- Emploi salarié : 128 400 salariés, en repli de -0,4 % au T3 2025 (soit -500 emplois)
- Surendettement des ménages : +17,5 % de dépôts de dossiers début 2026

Prix & consommation

- Inflation contenue : **+0,6 %** au T4 2025, +1,2 % sur un an, portée par la faiblesse des prix de l'énergie
- Consommation peu dynamique malgré l'inflation modérée ; taux d'épargne en hausse continue

Tourisme & démographie

- Fréquentation hôtelière en déclin continu : **-4,4 %** au T4, après -11,2 % au T3 et -12,5 % au T2 2025
- Population en déclin : 380 400 hab. au 01/01/2025 (-0,5 %/an depuis 10 ans)
- PIB 2023 : 11,2 Mds€ (PIB/hab. inférieur de 33 % à la moyenne nationale)

Sources : Insee Conjoncture Guadeloupe n°37 (janv. 2026), IEDOM Note de conjoncture T4 2025 (févr. 2026)

LOI DE FINANCES 2026

Le processus d'adoption de la loi de finances 2026 est marqué par un contexte politique contraint par une absence de majorité parlementaire.

En l'absence de loi de finances 2026 adoptée dans le délai légal, une **loi spéciale** (article 47 de la Constitution et 45 de la LOLF) a été **promulguée le 26 décembre 2025**. Elle permet au gouvernement de percevoir les impôts et autres ressources nécessaires au financement des dépenses publiques essentielles et à la continuité des services publics.

À titre préliminaire, il convient de préciser que le projet initial de loi de finances 2026 présenté en Conseil des ministres le 14 octobre prévoyait des mesures très contraignantes pour les collectivités locales et les EPCI, avec un **effort estimé officiellement à 4,6 Md€**,

La loi de finances initiale 2026 a **été définitivement adoptée le 02 février 2026** et promulguée le 19 février 2026.

Parallèlement le rapport annuel de la Cour des comptes sur la situation et les perspectives des finances publiques publié en juillet 2025 présente les enjeux qui attendent les finances publiques nationales pour les années 2026 et suivantes.

Une dynamique de l'endettement nourrie par l'accumulation de déficits primaires confrontée au ralentissement de la croissance.

Rappel législatif :

L'année 2026 étant une année d'élection, les communes et les EPCI ont jusqu'au 30 avril 2026 pour voter leur budget et leurs taux de fiscalité.

LOI DE FINANCES 2026 : Principales mesures intéressant les collectivités territoriales



Le taux du FCTVA est maintenu à 16,404 %

Le calendrier de versement est modifié pour les EPCI à fiscalité propre et les établissements publics territoriaux de la Métropole du Grand Paris, le paiement se fait l'année suivant la dépense.

En outre, les travaux réalisés en régie et les dépenses de fonctionnement aujourd'hui éligibles sont maintenues.

Des mesures de simplifications pour les communes reconnues en état de catastrophe naturelle sont prévues.

Enfin, la LFI 2026 sécurisent l'éligibilité au FCTVA des contributions versées dans le cadre des concessions d'aménagement

En 2026, le FCTVA atteindra 7,866 Md€, soit +213 M€ par rapport à 2025.

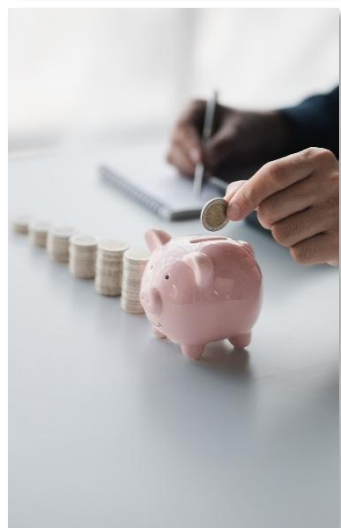


Les dotations de l'État en faveur de l'investissement local

Dans la version initiale du PLF 2026, le fonds vert baissait de 500 M€, baisses susceptibles d'impacter les Agences de l'eau (-90 M€) et l'Agence nationale de l'habitat (-700 M€).

Le PLF 2026 actait la fusion de la DETR, de la DPV et de la DSIL en une dotation unique appelée fonds d'investissement pour les territoires (FIT), dont l'attribution aurait été confiée au préfet de département, s'appuyant sur une commission d'élus.

Dans la version définitive, la création du FIT est abandonnée, la DETR est maintenue et la baisse du fonds vert est limitée à -16 % (au lieu de -23 % initialement prévu).



Le second millésime du DILICO

Dans le PLF 2026 initial, l'effort demandé aux collectivités se matérialisait principalement par la reconduction du DILICO avec une ponction à 2 Md€. La ponction était ainsi prévue à 720 M€ pour les communes, 500 M€ pour les EPCI, 280 M€ pour les départements et 500 M€ pour les régions. Le nombre de communes touchées devait passer à environ 4 000. Les sommes prélevées seraient reversées sur cinq ans et non plus sur trois, comme dans le DILICO de 2025.

Dans la loi adoptée, le DILICO est maintenu mais réduit à 740 M€. Les communes sont entièrement exonérées de cette ponction.



Une DGF gelée, des dotations de péréquation en hausse

En 2026, la DGF est gelée à son niveau de 2025 (27,4 Md€), mettant fin à 3 années de hausse. L'absence d'indexation de la DGF sur l'inflation provoque une baisse de la dotation forfaitaire pour certaines communes.

L'augmentation des dotations de péréquation (+150 M€ pour la DSU et +150 M€ pour la DSR) est financée par un écrêtement de la dotation forfaitaire des communes et une baisse de la compensation des EPCI, et non par l'État. Le Comité des finances locales a en outre relevé la hausse de la DSU à 150 M€ et réparti son financement à 80 % sur les communes et 20 % sur les EPCI.

LOI DE FINANCES 2026 : Principales mesures intéressant les collectivités territoriales



Revalorisation annuelle des valeurs locatives cadastrales

Les bases des **principaux impôts locaux** dus par les particuliers seront de nouveau **revalorisées en 2026**.

Le **coefficient de revalorisation** forfaitaire des valeurs locatives cadastrales (VLC) pour 2026 a été fixé à **+0,8%**.

Ce coefficient inférieur aux coefficients des années antérieures (1,7 % en 2025, 3,9 % en 2024, 7,1 % en 2023, 3,4 % en 2022) s'explique par le ralentissement de l'inflation amorcé en 2024 et confirmé en 2025.



Report de la revalorisation générale des valeurs locatives cadastrales

La loi de finances pour 2026 diffère cette échéance, de trois ans, à **2031**.

Son article 27 **modifie** en effet la rédaction de l'article 146 de la **loi de finances pour 2020**, en prévoyant que « les résultats de **la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation** sont pris en compte à compter de l'établissement des bases (avis de taxe foncière) **au titre de l'année 2031** », et non plus de l'année 2028.

La **révision** des valeurs locatives des **locaux professionnels** débutée en 2017 **est attendue pour 2026**.

LOI DE FINANCES 2026 : Principales mesures intéressant les collectivités territoriales



Hausse des cotisations patronales CNRACL : Augmentation progressive du taux jusqu'en 2028

Le décret relatif au taux de cotisations vieillesse des employeurs des agents affiliés à la CNRACL (caisse de retraite des agents hospitaliers et des collectivités locales) est paru au Journal Officiel (décret n°2025-86 du 30 janvier 2025).

Chaque année, à partir de 2025 et jusqu'en 2028, ces cotisations augmenteront au 1er janvier de 3 points. Fixé jusqu'en 2024 à 31,65 %, le taux de cotisation est passé à 34,65 % en 2025, et continuera d'évoluer jusqu'à atteindre 43,65 % au 1er janvier 2028.

Pour 2026, le taux CNRACL s'établit donc à 37,65 %.



Création d'une « prime régalienne » annuelle de 500 € pour les maires

Cette mesure est destinée à revaloriser le rôle d'agent de l'État qu'exerce les maires.

Maintien d'un régime d'assurance en cas de dommages résultant d'émeutes

Est également maintenu la création d'un régime d'assurance pour les collectivités en cas de dommages résultant d'émeutes et d'un fonds de mutualisation pour les indemniser.

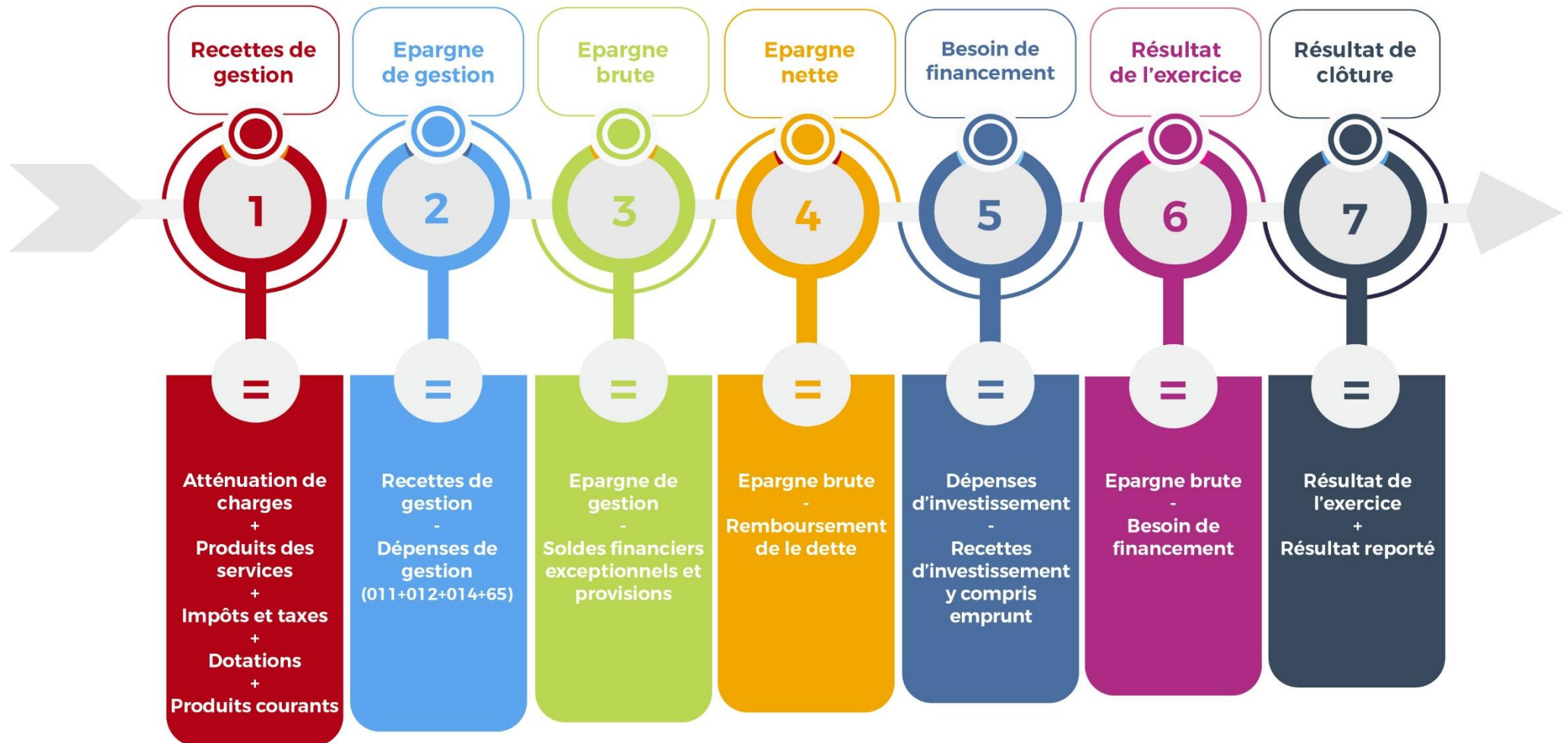


02

Analyse rétrospective 2022 – 2025

* État de l'atterrissage estimé par le service des finances au mois d'octobre 2023

LA STRUCTURE D'UN BUDGET



ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

BUDGET PRINCIPAL

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS (y.c. provisions 2023)

VUE D'ENSEMBLE en k€

EQUILIBRES FINANCIERS	2022	2023	2024	2025	% an
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)	68 554,0	71 011,7	77 512,4	72 808,5	2,03 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	66 314,6	68 349,0	77 440,1	72 661,8	3,09 %
dont fiscalité directe locale (R731)	38 656,9	30 194,8	31 380,4	31 692,1	-6,41 %
dont dotations & participations (R74)	16 904,6	15 544,5	17 480,2	16 379,1	-1,05 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	61 834,2	72 593,2	70 489,7	70 053,8	4,25 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	58 880,5	59 907,0	64 715,6	68 202,4	5,02 %
dont dépenses de personnel (D012)	10 204,4	11 155,2	12 121,3	12 562,3	7,18 %
ÉPARGNE DE GESTION	7 434,1	8 442,0	12 724,5	4 459,4	-15,66 %
Frais financiers	1 000,4	1 595,2	1 648,4	1 815,4	21,97 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	286,1	-8 428,3	-4 053,5	110,7	-27,13 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	6 719,8	-1 581,6	7 022,7	2 754,7	-25,71 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	6 719,8	-1 581,6	7 022,7	2 754,7	-25,71 %
Amortissement du capital de la dette	2 819,7	5 398,0	7 265,0	2 260,7	-7,10 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	3 900,2	-6 979,6	-242,4	494,0	-49,78 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	3 900,2	-6 979,6	-242,4	494,0	-49,78 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	9 330,5	7 914,0	9 181,5	14 697,4	16,35 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	4 186,9	3 920,2	7 466,9	3 662,9	-4,36 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	1 250,0	700,0	0,0	17 554,2	141,26 %
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	7 714,9	12 221,5	14 186,9	-9,0	-
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	12 221,5	1 948,0	12 229,9	7 004,8	-16,93 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	64 151,6	63 953,5	42 745,6	53 150,9	-6,08 %

* Dans ce tableau les dotations aux provisions pour risque de 2023, 2024 et 2025 n'ont pas été retraitées ce qui explique la valeur d'épargne négative.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS (hors provisions)

VUE D'ENSEMBLE en k€

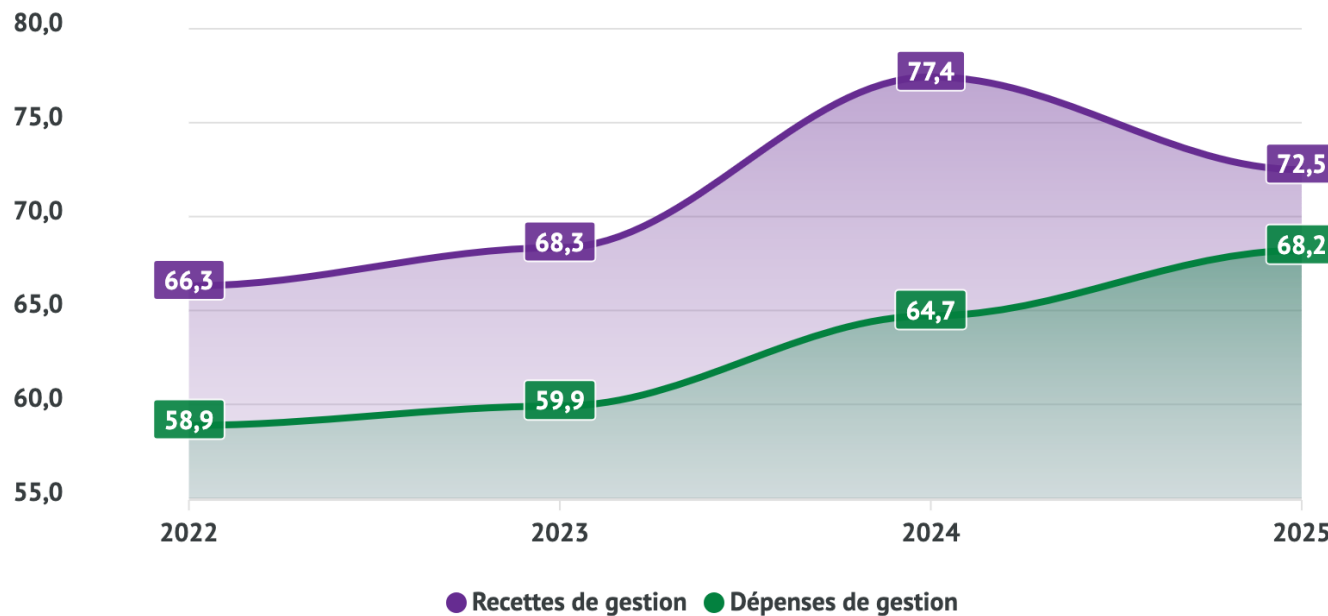
EQUILIBRES FINANCIERS	2022	2023	2024	2025	% an
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)	68 554,0	71 011,7	77 512,4	72 808,5	2,03 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	66 314,6	68 349,0	77 440,1	72 661,8	3,09 %
dont fiscalité directe locale (R731)	38 656,9	30 194,8	31 380,4	31 692,1	-6,41 %
dont dotations & participations (R74)	16 904,6	15 544,5	17 480,2	16 379,1	-1,05 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	61 834,2	62 128,2	66 389,7	70 053,8	4,25 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	58 880,5	59 907,0	64 715,6	68 202,4	5,02 %
dont dépenses de personnel (D012)	10 204,4	11 155,2	12 121,3	12 562,3	7,18 %
ÉPARGNE DE GESTION	7 434,1	8 442,0	12 724,5	4 459,4	-15,66 %
Frais financiers	1 000,4	1 595,2	1 648,4	1 815,4	21,97 %
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	286,1	2 036,6	46,5	110,7	-27,13 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	6 719,8	8 883,4	11 122,7	2 754,7	-25,71 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	6 719,8	8 883,4	11 122,7	2 754,7	-25,71 %
Amortissement du capital de la dette	2 819,7	5 398,0	7 265,0	2 260,7	-7,10 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	3 900,2	3 485,4	3 857,6	494,0	-49,78 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	3 900,2	3 485,4	3 857,6	494,0	-49,78 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	9 330,5	7 914,0	9 181,5	14 697,4	16,35 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	4 186,9	3 920,2	7 466,9	3 662,9	-4,36 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	1 250,0	700,0	0,0	17 554,2	141,26 %
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	7 714,9	12 221,5	14 186,9	-9,0	-
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	12 221,5	12 413,0	16 329,9	7 004,8	-16,93 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	64 151,6	63 953,5	42 745,6	53 150,9	-6,08 %

* Dans ce tableau les dotations aux provisions de 2023 (10 M€) ont été retraitées cela explique la valeur importante au résultat de clôture.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

Recettes et Dépenses réelles de gestion

	2022	2023	2024	2025	% / an
Recettes de gestion	66 315	68 349	77 440	72 497	↗3.02%
Dépenses de gestion	58 881	59 907	64 716	68 202	↗5.02%



Retour à la normale pour les recettes et hausse des dépenses :

L'évolution annuelle moyenne des recettes et dépenses sur la période 2022 – 2025 est marquée par une année 2024 exceptionnelle avant un rétablissement à la normale en 2025.

Sur la période les recettes de gestion progressent de **+3 % par an en moyenne** et les dépenses de gestion de **+5 % par an en moyenne**.

Entre 2024 et 2025 les recettes ont baissé de plus de **-6 %** et les dépenses ont progressé toujours au même rythme avec **+5,4 %**.

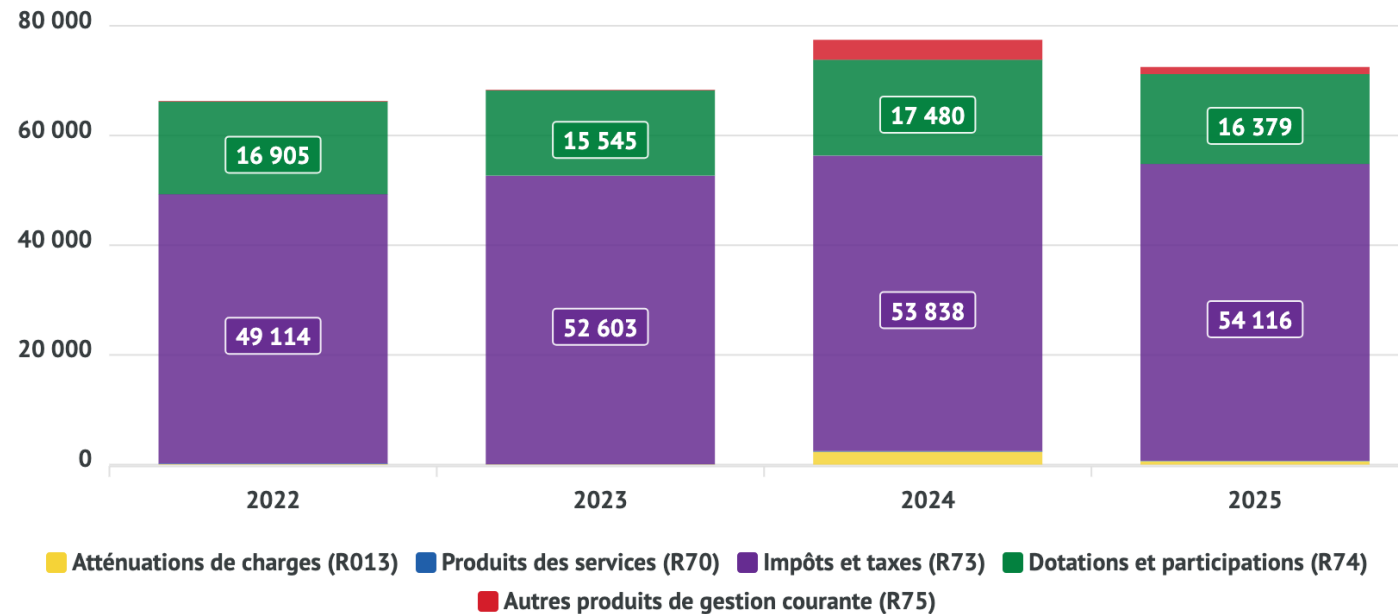
Cette dynamique a eu pour répercussion une très forte baisse de l'épargne de gestion qui passe de **12,7 M€ à 4,3 M€ en 2025**.

Cette évolution marque néanmoins un retour à la normale des recettes.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

Détail des recettes de gestion

	2022	2023	2024	2025	% / an
Atténuation de charges (R013)	82	58	2 357	622	↗96.78%
Produits des services (R70)	109	21	137	80	↘-9.72%
Impôts et taxes (R73)	49 114	52 603	53 838	54 116	↗3.29%
Dotations et participations (R74)	16 905	15 545	17 480	16 379	↘-1.05%
Autres produits de gestion courante (R75)	106	122	3 627	1 300	↗130.84%



Stabilité des impôts et taxes et baisse des dotations :

La progression des recettes de gestion est classiquement portée par l'évolution des produits de la fiscalité avec **+ 3,3 % par an en moyenne** sur la période.

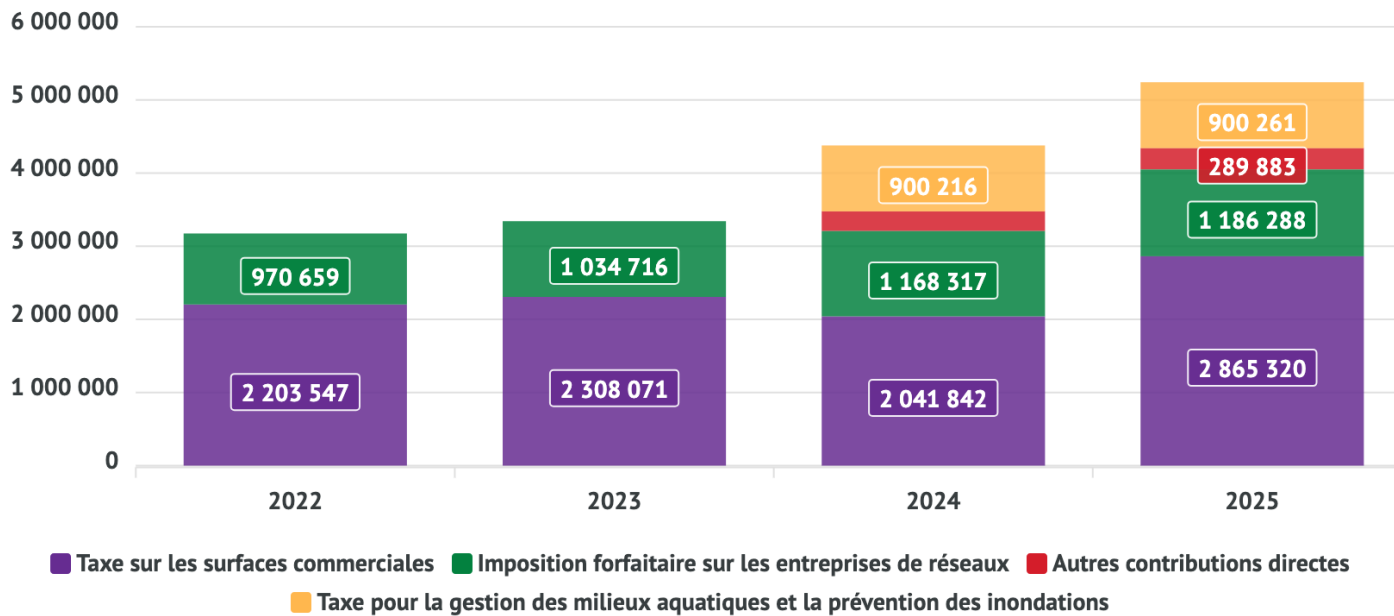
L'évolution des dotations et participations affiche en 2025 une nette baisse de **-6,3 %** par rapport à 2024. (voir détail pages suivantes)

Ce qui marque une différence particulière sur l'exercice 2024 réside dans :

- La hausse des atténuations de charges (chap. 013) avec **+2,3 M€** entre 2023 et 2024. Cette progression fait suite au remboursement de charges de personnel issue du BA Environnement.
- La hausse des autres produits de gestion courante (chap. 75) avec presque **+3 M€** entre 2023 et 2024.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

Focus sur les produits de fiscalité hors ménages



Hausse des produits de fiscalité directe :

Hors produits des taxes foncières et d'habitation, les autres produits de fiscalité directe sont en hausse globale.

L'IFER affiche une hausse constante et stable de presque **+7 % par an en moyenne sur la période.**

La TASCOM, malgré une baisse en 2024, affiche une progression de **+9 % par an en moyenne.**

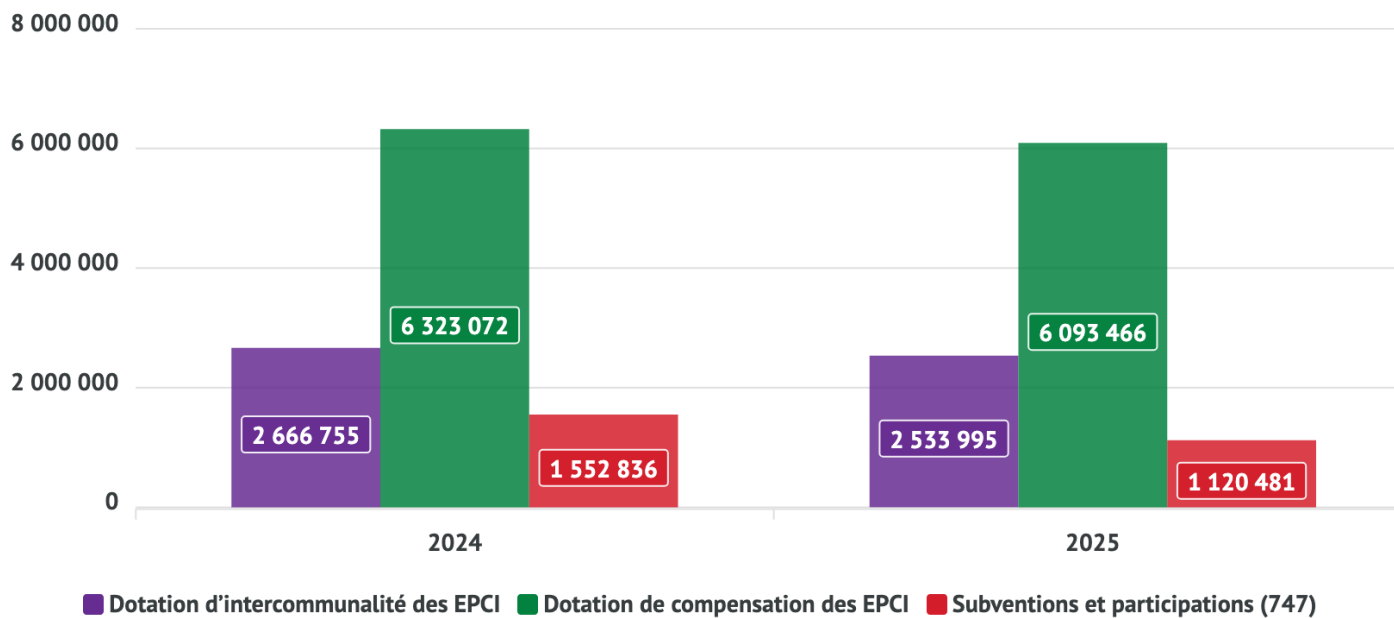
La GEMAPI génère un peu moins d'un million par an depuis 2024.

Le produit des taxes foncières et d'habitation représente lui près de **26,3 M€ en 2025**, soit **86 %** de la fiscalité locale.

Rappel :

La CVAE, absente du graphique mais encore perçue en 2022 au 73112 (près de 9,5 M€), n'est plus perçue depuis 2023.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

Focus sur les dotations et participations**Baisse des dotations et participations :**

En 2025 une nette **baisse de la DGF** est constatée.

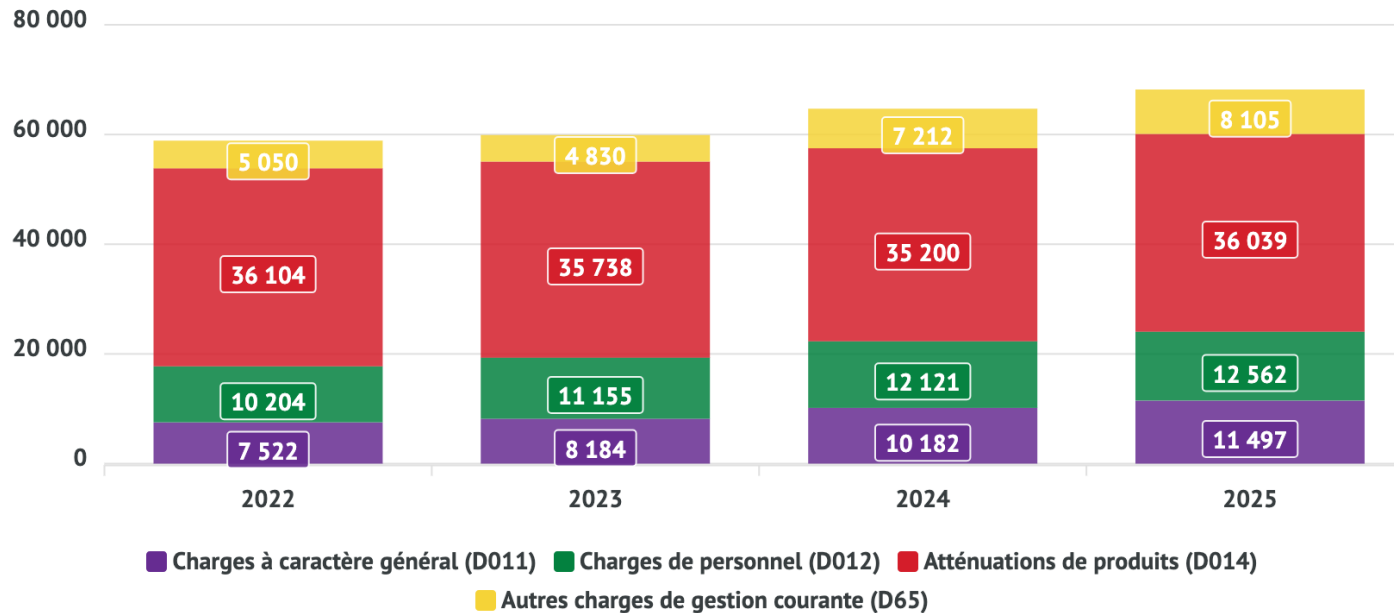
La dotation d'intercommunalité diminue de presque **-5 %** et la dotation de compensation de **-3,6 %**.

Cette double baisse s'accompagne d'une **baisse des participations** principalement issue de la région, du département et de la baisse du FEDER.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

Détail des dépenses de gestion

	2022	2023	2024	2025	% / an
Charges à caractère général (D011)	7 522	8 184	10 182	11 497	↗15.19%
Charges de personnel (D012)	10 204	11 155	12 121	12 562	↗7.18%
Atténuation de produits (D014)	36 104	35 738	35 200	36 039	↔-0.06%
Autres charges de gestion courante (D65)	5 050	4 830	7 212	8 105	↗17.08%



Progression des dépenses de gestion :

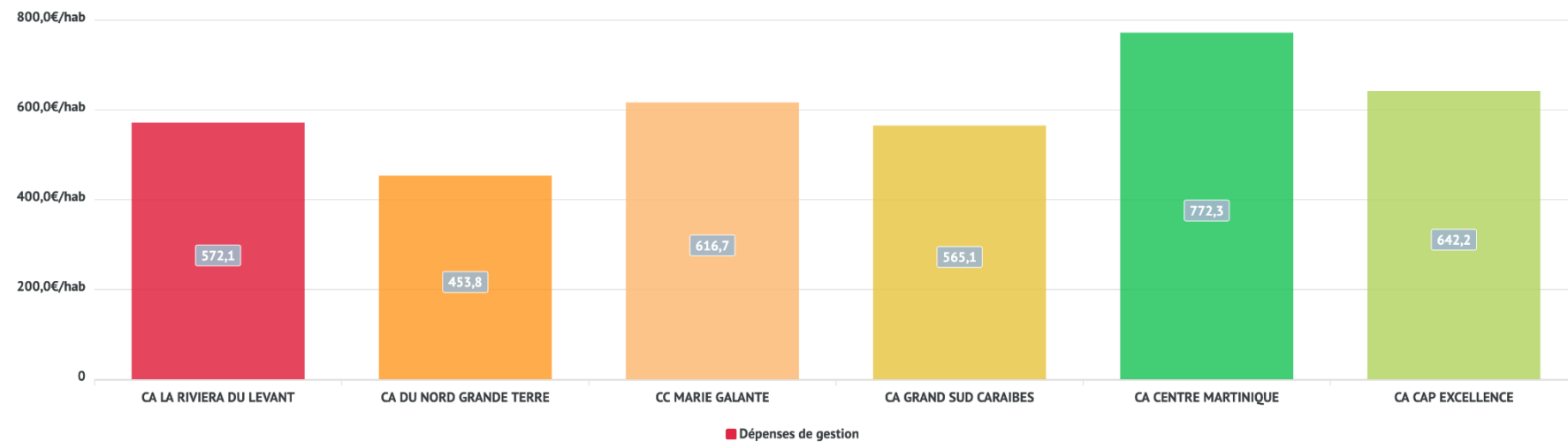
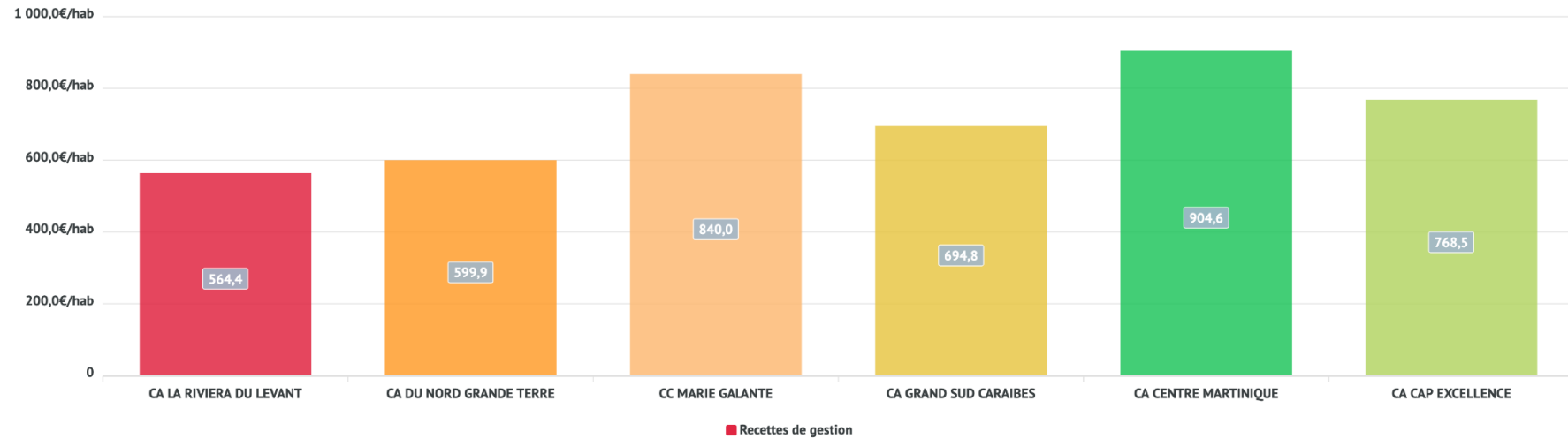
La progression des dépenses de gestion est classiquement portée par la croissance des dépenses de personnel avec près de **+7,2 % par an en moyenne** sur la période, mais également par la progression des charges à caractère général avec **+15 % par an en moyenne**.

Les atténuations de produits sont stables dans la globalité de la période.

Après une première hausse importante en 2024, les autres charges de gestion courante (chap. 65) poursuivent leur progression avec presque **+900 K€ en 2025**.

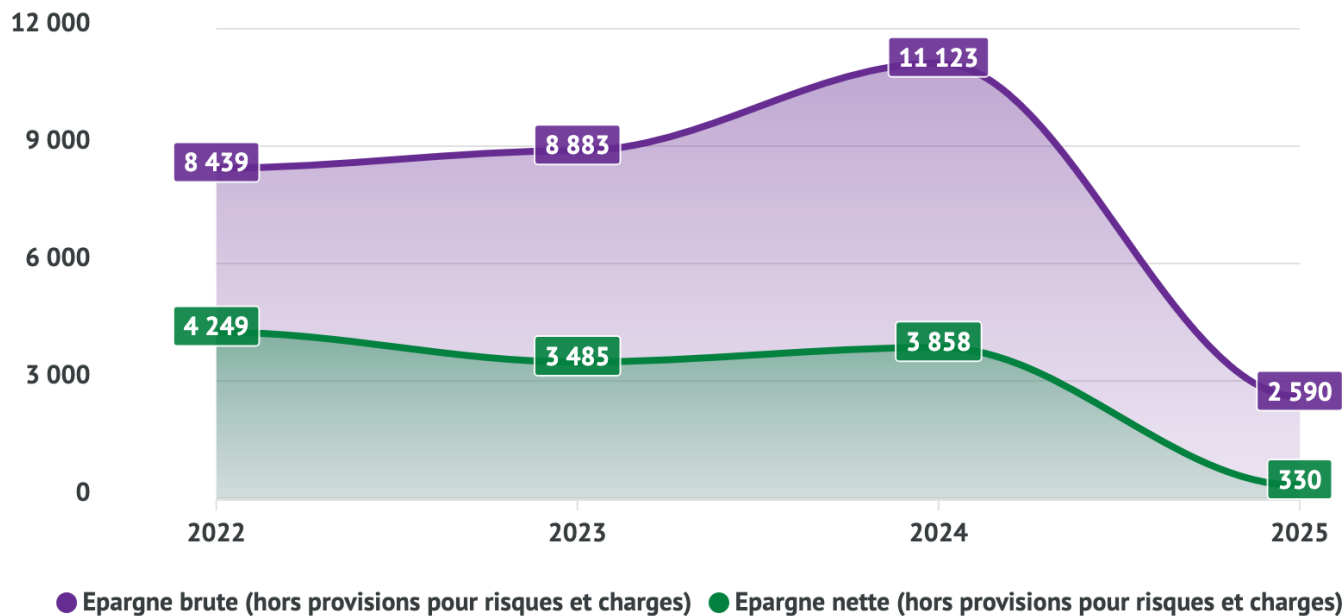
ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

Comparaison territoriale : Recettes et Dépenses de gestion en €/hab. (2024)



ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

Soldes d'épargne hors cessions et provisions pour risque



Soldes d'épargne retraités :

Les provisions pour risque passées en 2023, 2024 et 2025 ne sont ici **pas retenues** dans le calcul de l'épargne brute. L'analyse se base sur le calcul effectué par le comptable public.

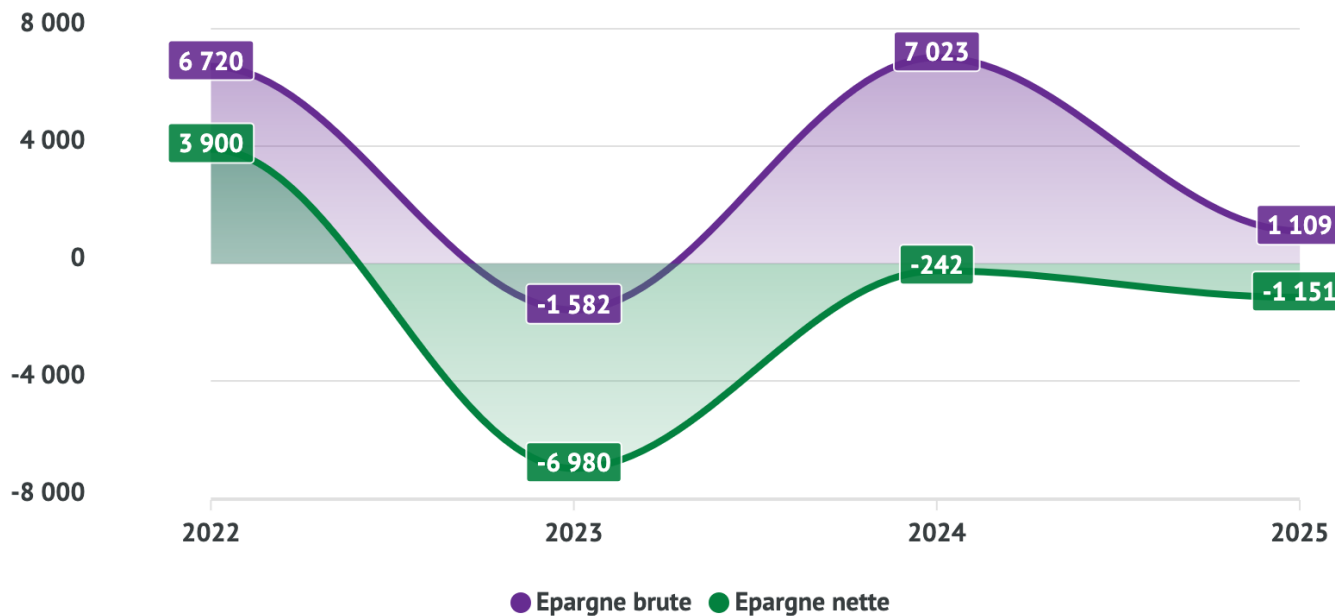
Grâce aux résultats exceptionnels en 2024 le niveau de l'épargne brute est supérieur à celui de 2022.

L'atterrissage estimé des recettes et dépenses de gestion en 2025 anticipe une forte dégradation du niveau de **l'épargne brute** qui atteindrait son niveau le plus bas de la période avec un peu moins de **2,6 M€**.

L'**épargne nette** diminue également sous le poids des remboursements en capital de la dette.

Les importants remboursements ont un impact manifeste sur le niveau de l'épargne nette.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

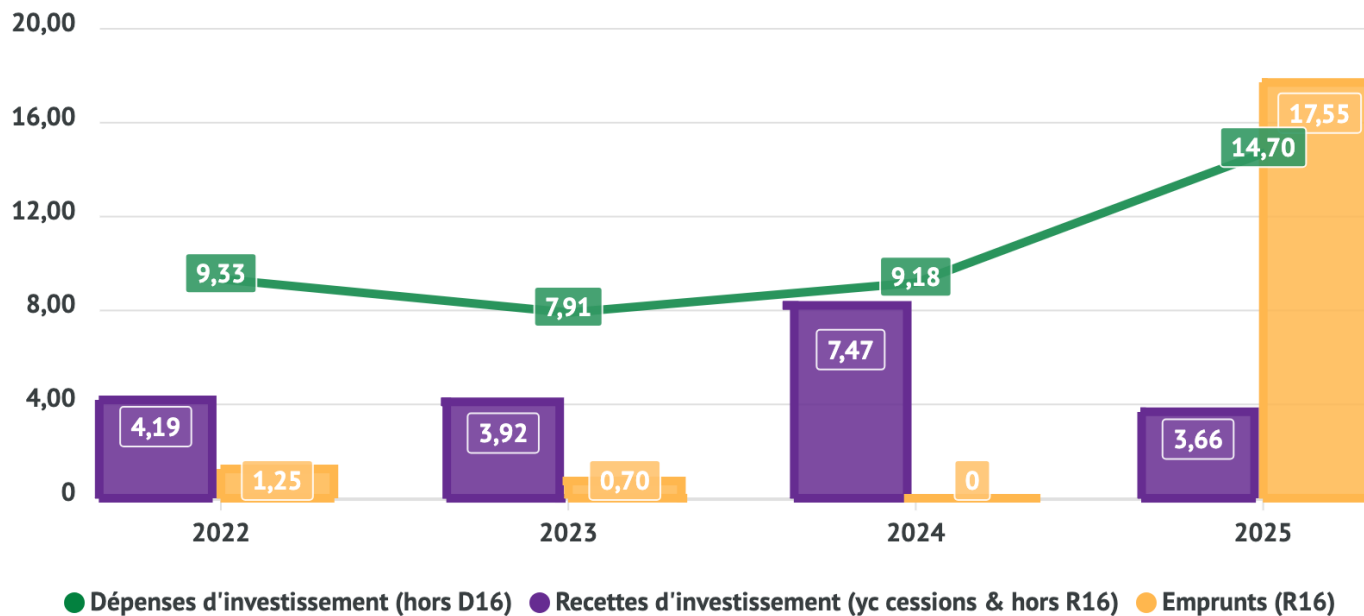
Soldes d'épargne y.c. dotation aux provisions**Soldes d'épargne non retraités :**

Les provisions pour risque passées en 2023, 2024 et 2025 sont ici **retenues** dans le calcul de l'épargne brute.

Les soldes d'épargne seraient alors **fortement impactés**, au point où l'épargne brute afficherait une valeur négative sur certains exercices.

Compte tenu de l'impact de ces provisions, il a été choisi de ne pas retenir ce mode calcul pour le reste de l'étude et de se baser sur la version retraitée.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

Dépenses d'investissement**Hausse du volume des investissements :**

Jusqu'en 2025, les dépenses d'investissements réalisées chaque année restent assez stables avec environ **9 M€ par an en moyenne**.

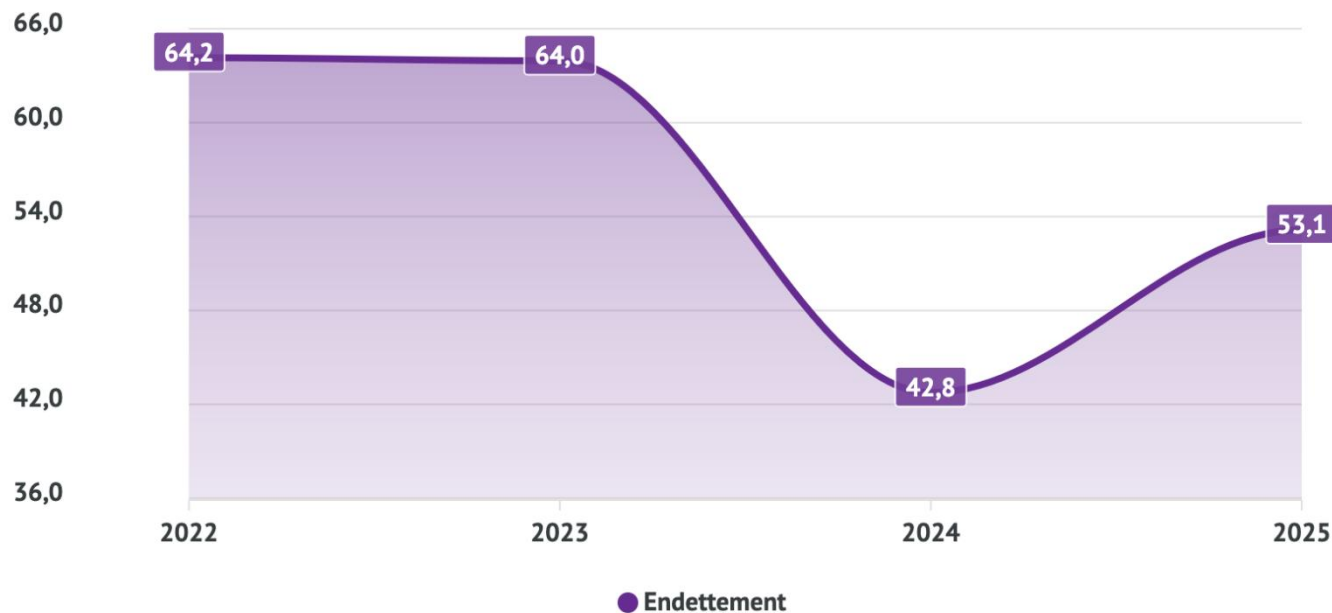
Après une légère baisse en 2023, le niveau de 2024 s'aligne sur l'exécution du début de la période.

Les recettes d'investissement ont fortement progressé en 2024 (+4,7 M€) sous l'influence des subventions de la région et du département.

En 2025 face à une estimation de réalisation des dépenses importante avec un peu moins de **14,7 M€**, peu de recettes sont en revanche espérées avec un peu plus de **3,6 M€**.

Soit un besoin de financement plus de **11 M€**, ce qui nécessite de faire appel au financement par l'emprunt.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

Endettement**Effort de désendettement**

Le remboursement du capital de la dette se poursuit sur la période.

En 2024 l'encours de la dette baisse drastiquement pour passer à **42,8 M€** après avoir soldé l'emprunt souscrit auprès de la BRED.

Le recours à un nouvel emprunt de plus de **17,5 M€** en 2025 vient réalimenter l'encours de la dette pour passer à plus de **53 M€**.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

Comparaison territoriale : Investissements et Endettement en €/hab. (2024)



ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

BUDGET ENVIRONNEMENT

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS

VUE D'ENSEMBLE en k€

EQUILIBRES FINANCIERS	2022	2023	2024	2025	% an
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)	30 761,7	29 758,6	32 546,5	33 762,5	3,15 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	29 874,7	29 758,6	32 546,5	33 469,8	3,86 %
dont fiscalité directe locale (R731)	0,0	0,0	73,4	1 523,4	-
dont dotations & participations (R74)	413,8	354,3	1 310,3	1 355,5	48,51 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	30 262,5	29 860,5	33 281,7	31 417,6	1,26 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	30 045,0	29 860,5	33 281,7	31 417,6	1,50 %
dont dépenses de personnel (D012)	3 325,8	3 256,2	5 948,8	4 171,6	7,85 %
ÉPARGNE DE GESTION	-170,3	-102,0	-735,1	2 052,2	-
Frais financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	669,6	0,0	0,0	292,8	-24,10 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	499,3	-102,0	-735,1	2 345,0	67,47 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	499,3	-102,0	-735,1	2 345,0	67,47 %
Amortissement du capital de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	-
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	499,3	-102,0	-735,1	2 345,0	67,47 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	499,3	-102,0	-735,1	2 345,0	67,47 %
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	187,9	866,4	2 178,7	1 218,6	86,47 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	14,3	180,8	342,9	1 961,7	415,92 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	0,0	0,0	0,0	0,0	-
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	5 648,1	5 817,5	7 560,3	5 908,5	1,51 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	5 973,7	5 029,9	4 989,3	8 996,6	14,62 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	0,0	0,0	0,0	0,0	-

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

BUDGET SONIS

ANALYSE RÉTROSPECTIVE 2022 – 2025

VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS

VUE D'ENSEMBLE en k€

EQUILIBRES FINANCIERS	2022	2023	2024	2025	% an
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (hors 775)	1 370,6	2 013,5	2 866,0	3 380,0	35,10 %
RECETTES DE GESTION (hors R76, R77 & R78)	1 356,5	2 008,4	2 865,3	3 380,0	35,57 %
dont fiscalité directe locale (R731)	0,0	0,0	0,0	0,0	-
dont dotations & participations (R74)	1 297,9	1 913,7	2 761,9	3 114,3	33,88 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 572,1	2 217,7	2 561,4	2 663,6	19,22 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66, D67 & D68)	1 572,1	2 217,5	2 561,4	2 663,6	19,22 %
dont dépenses de personnel (D012)	963,4	825,4	956,3	1 670,1	20,13 %
ÉPARGNE DE GESTION	-215,6	-209,2	303,9	716,4	-
Frais financiers	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Soldes financiers, exceptionnels et provisions	14,1	5,0	0,7	0,0	-100,00 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	-201,5	-204,2	304,6	716,4	-
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	-201,5	-204,2	304,6	716,4	-
Amortissement du capital de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	-
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	-201,5	-204,2	304,6	716,4	-
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	-201,5	-204,2	304,6	716,4	-
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	85,8	51,0	17,5	36,7	-24,68 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y.c. cessions, hors dette)	12,4	7,9	1,9	3,6	-33,96 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	0,0	0,0	0,0	0,0	-
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	697,0	444,6	265,6	836,9	6,28 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	422,2	197,3	554,6	1 520,2	53,27 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	0,0	0,0	0,0	0,0	-



03

Structure des effectifs et rapport sur l'égalité femmes – hommes

* État de l'atterrissage estimé par le service des finances au mois d'octobre 2023

STRUCTURE DES EFFECTIFS

Réparation des agents

Au 31/12/2025 la CA Cap Excellence comptait **260 agents tous budgets confondus**. Les catégories A, B et C restent relativement stables dans l'effectif.

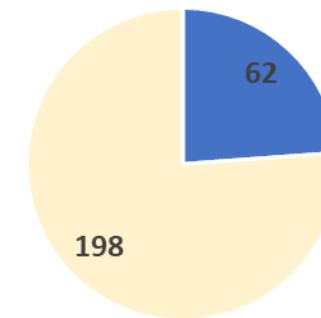
contractuels	titulaires et stagiaires
62	198
24%	76%

Catégorie	Nombre d'agents	Pourcentage
A	75	28,85%
B	36	13,85%
C	141	54,23%
Autres (apprentis)	8	3,08%
Total catégorie	260	

Répartition par statut :

La répartition des agents titulaires / non-titulaire est de l'ordre de **76,92%** de titulaires pour **23,08%** de contractuels, cela traduit une politique de stabilisation des situations professionnelles. Sur les 62 agents contractuels, 17 détiennent un statut d'agents en CDI et 8 sont apprentis.

Répartition des effectifs par statut au 31/12/25



■ contractuels ■ titulaires et stagiaires

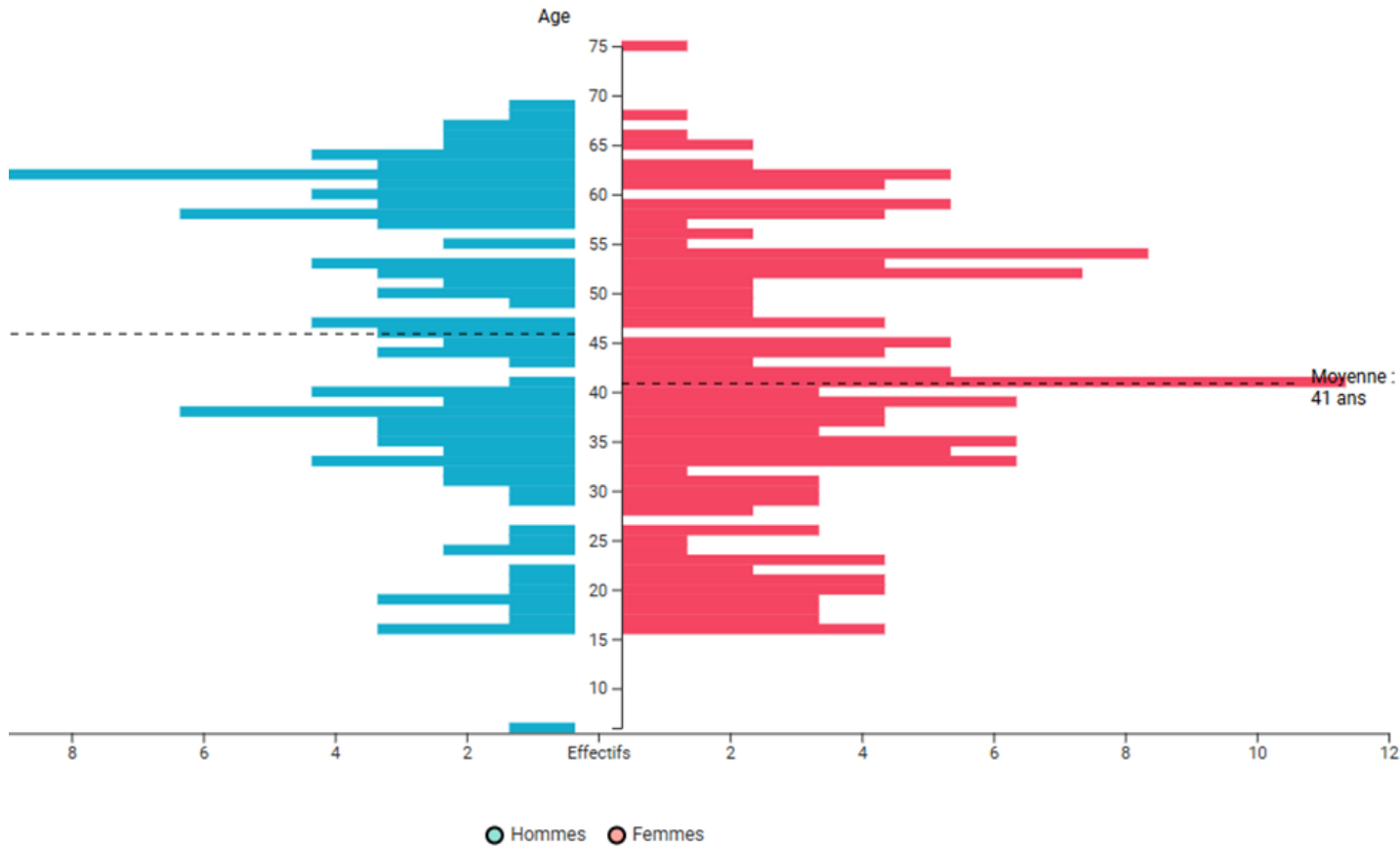
STRUCTURE DES EFFECTIFS

Évolution des effectifs

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
NB d'agents	143	202	215	217	226	233	242	248	254	260

STRUCTURE DES EFFECTIFS

Pyramide des âges



Commentaire

- L'âge moyen des agents de CAP Excellence s'établit à **41 ans**
- Les effectifs sont concentrés sur la **tranche 35-45 ans**, qui constitue le cœur de la pyramide
- La population féminine est **majoritaire**, avec des effectifs pouvant atteindre 12 agents par tranche d'âge contre 8 pour les hommes
- La pyramide présente une forme **en toupie** : les tranches jeunes (<30 ans) et seniors (>55 ans) sont moins représentées
- Ce profil traduit un **enjeu de renouvellement générationnel** à anticiper dans les prochaines années, avec des départs prévisibles sur la tranche haute

STRUCTURE DES EFFECTIFS

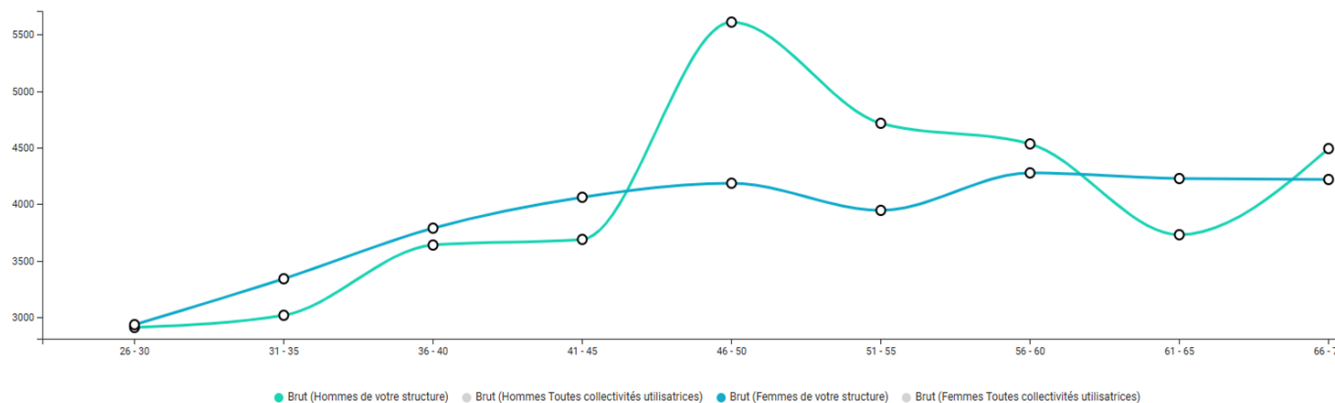
Rapport sur l'égalité femmes-hommes

Le rapport sur l'égalité femmes-hommes est un document réglementaire qui s'impose aux communes et EPCI de plus de 20 000 habitants.

En tant qu'acteurs de la mise en œuvre des politiques locales, les Collectivités jouent un rôle majeur en assurant dans l'exercice de leurs compétences, le respect de cette égalité de traitement dans le domaine public, auprès de ses administrés, mais aussi dans un contexte professionnel, auprès de ses agents.

Dans la continuité des actions déjà engagées jusque-là, Cap Excellence, s'inscrit dans cette démarche et souhaite renforcer son engagement vers l'égalité professionnelle, la mixité des métiers, la déconstruction des stéréotypes et la prévention des violences sexuelles et sexistes.

Comparaison des espérances de rémunération Femmes / Hommes du profil Titulaire CNRACL en Janv. 2025



Répartition femmes/ hommes = 55% femmes et 45% d'hommes
 Encadrement du comité de direction : 4 hommes
 (DG/DGA/Responsable de pôle) et 3 femmes (DGA/ Responsables de pôle)

STRUCTURE DES EFFECTIFS

Rapport sur l'égalité femmes-hommes

Les objectifs 2026 :

- Organisation d'un micro-couloir sur la perception de l'égalité femme/hommes au travail notamment au sein de notre EPCI
- Communication sur les modalités de prise en charge des signalements et sur le rôle des référents
- Rédaction d'une charte E-égalité qui promeut l'égalité entre les personnes et la lutte contre les discriminations.
- Vérifier la mixité dans les listes d'agent.es proposées aux promotions et faire apparaître le sexe des candidats sur les arrêtés portant tableau annuel d'avancement.
- Mise en place d'une formation E-learning sur l'égalité professionnelle en vue de reconnaître les stéréotypes sexués et d'encourager l'adoption de bonnes pratiques au travail.



04

Perspectives d'évolution 2026 – 2030

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2025 – 2030

BUDGET PRINCIPAL

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

*Hypothèses retenues en fonctionnement **

Recettes de gestion	2026-2030
Produit des services (70)	Stabilité à 80 K€ sur la période (ROB 2025 = +1 % /an)
<ul style="list-style-type: none"> • Bases de THRS et FB • Bases de CFE • IFER • Fraction de TVA 	<ul style="list-style-type: none"> • +0,8 % (revalorisation forfaitaire) en 2026 – puis +2 %/an • +3 % /an sur l'ensemble de la période • +3,5 % / an sur l'ensemble de la période • +0 % / an
Dotations et Participations (74)	<ul style="list-style-type: none"> • DI : +0 % /an • DC : +0 % /an • Participations : + 0% /an

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

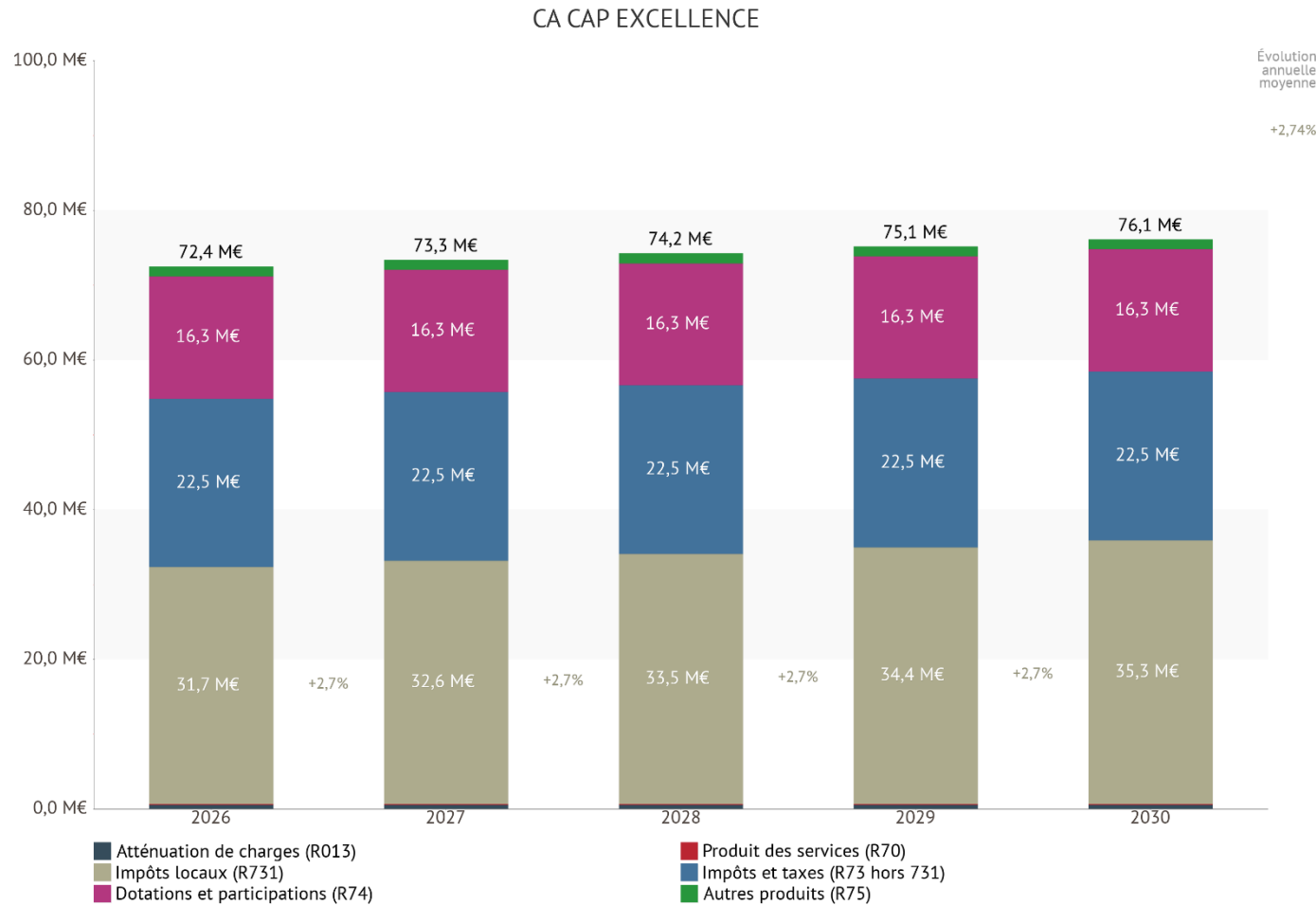
*Hypothèses retenues en fonctionnement **

Dépenses de gestion	2026-2030
Dépenses de personnel (012)	+4,5 % en 2026 – puis +3,5 % /an sur le reste de la période
Charges à caractère général (011)	+1 % /an sur l'ensemble de la période - <i>effort de maîtrise</i> - + impact du marché de partenariat : +260 K€ en 2029 et +360 K€ en 2030 (ROB 2025 = +3 % /an)
Charges courantes (65)	Stabilisées à 7 M€ chaque année sur l'ensemble de la période - <i>effort de maîtrise</i> -
Atténuation de produits (014)	Application du DILICO ≈ 800 K€ en 2026 – puis + 0% /an

* Hypothèses d'évolution retenues sur la base des informations fournies par le service des finances

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Détail des recettes de gestion



Stabilité globale des recettes :

Les recettes de gestion progressent de **+1,2 %** par an en moyenne sur la période 2026 – 2030.

Les dotations et participations restent à un niveau stable de **16,3 M€**, idem pour les produits des services qui se stabilisent à **80 K€ /an**.

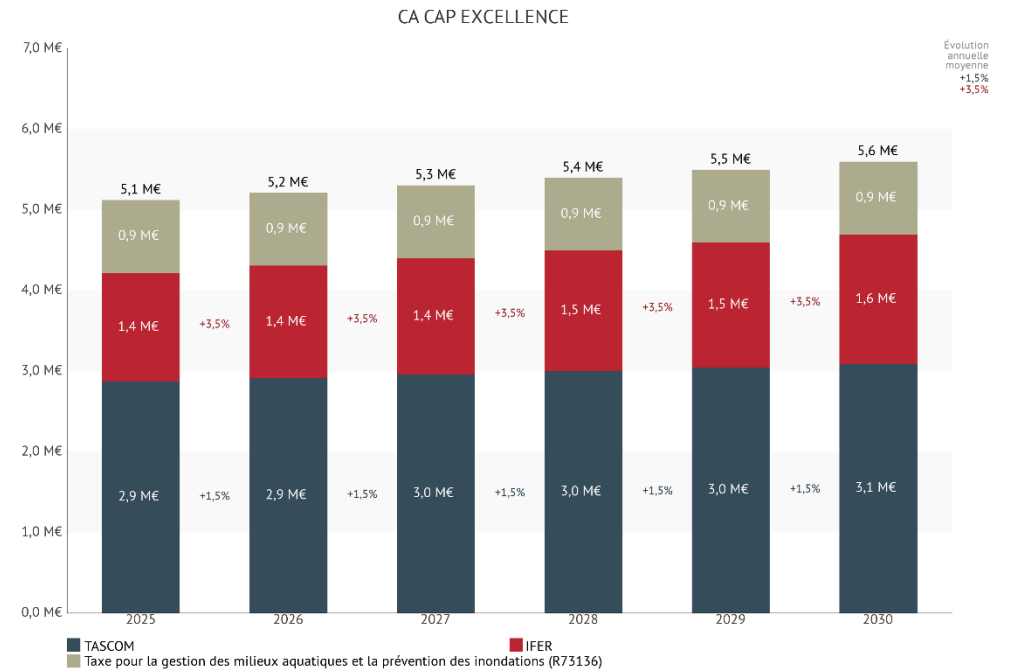
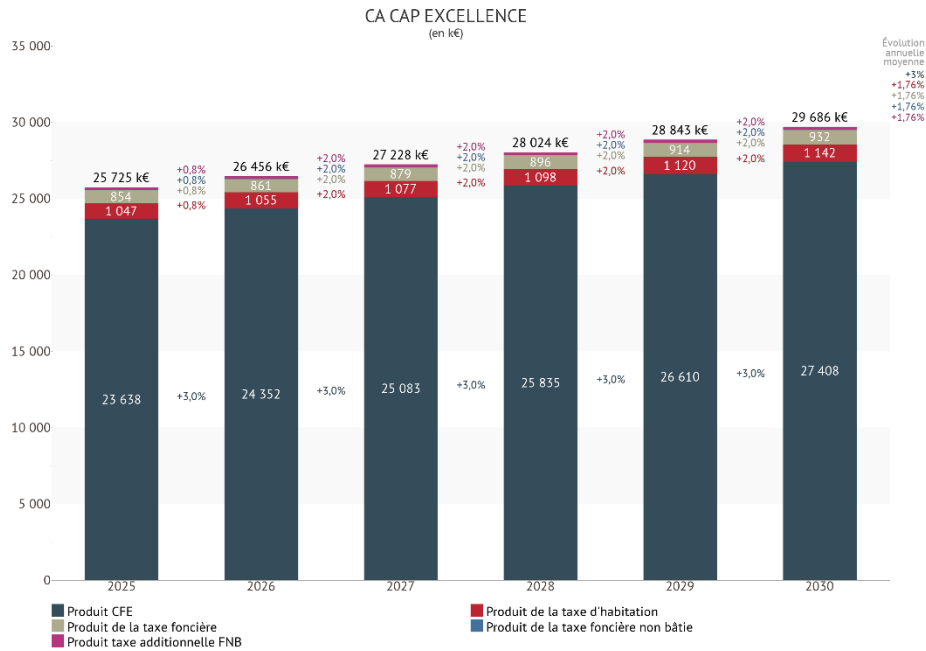
L'essentiel de la progression des recettes de gestion est issu des produits de la fiscalité directe avec **+2,16 % par an en moyenne** sur la période.

Les atténuations de charges qui représentent le transfert de personnel vers le BA Environnement restent stables sur l'ensemble de la période avec **480 K€**.

Les autres produits du chapitre 75 restent également stables.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Focus sur les produits de fiscalité directe



Les ressources fiscales progressent naturellement via la dynamique de leur effet base. Le produit de la CFE, qui représente le poste le plus important de la fiscalité directe, poursuit une progression au fil de l'eau avec **+3 % /an**.

Les autres produits de la fiscalité directe portent également la progression des recettes avec la TASCOM e l'IFER, la GEMAPI reste stable.

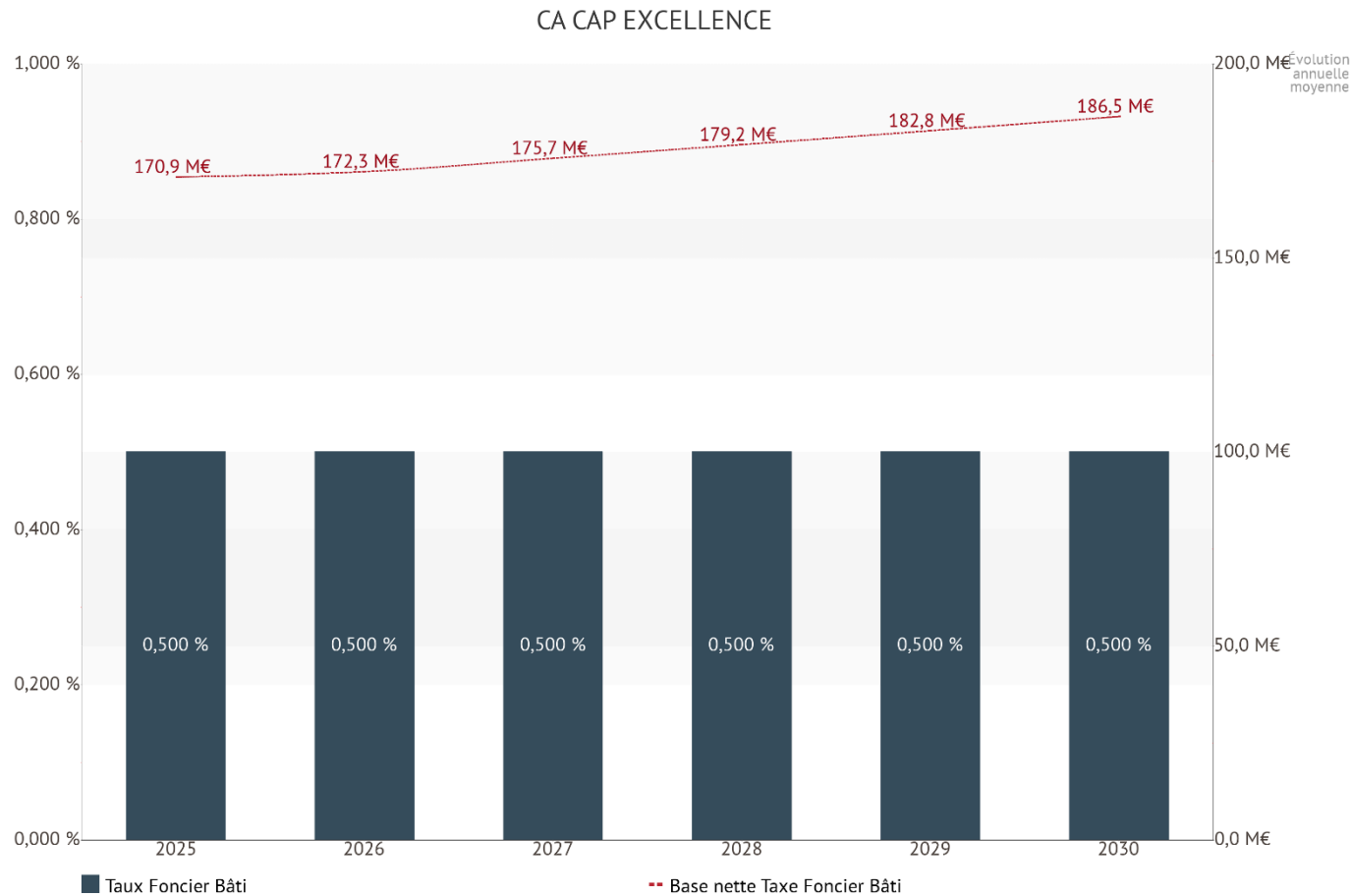
PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Focus sur la progression des bases fiscales

Effet base et effet taux de la taxe foncière

En 2026 la revalorisation forfaitaire des bases fiscales est établie à seulement **+0,8 %**. Ce scénario retient une hypothèse minimum conforme à cette revalorisation pour 2026 ; puis une croissance à **+2 % par an** pour les années suivantes.

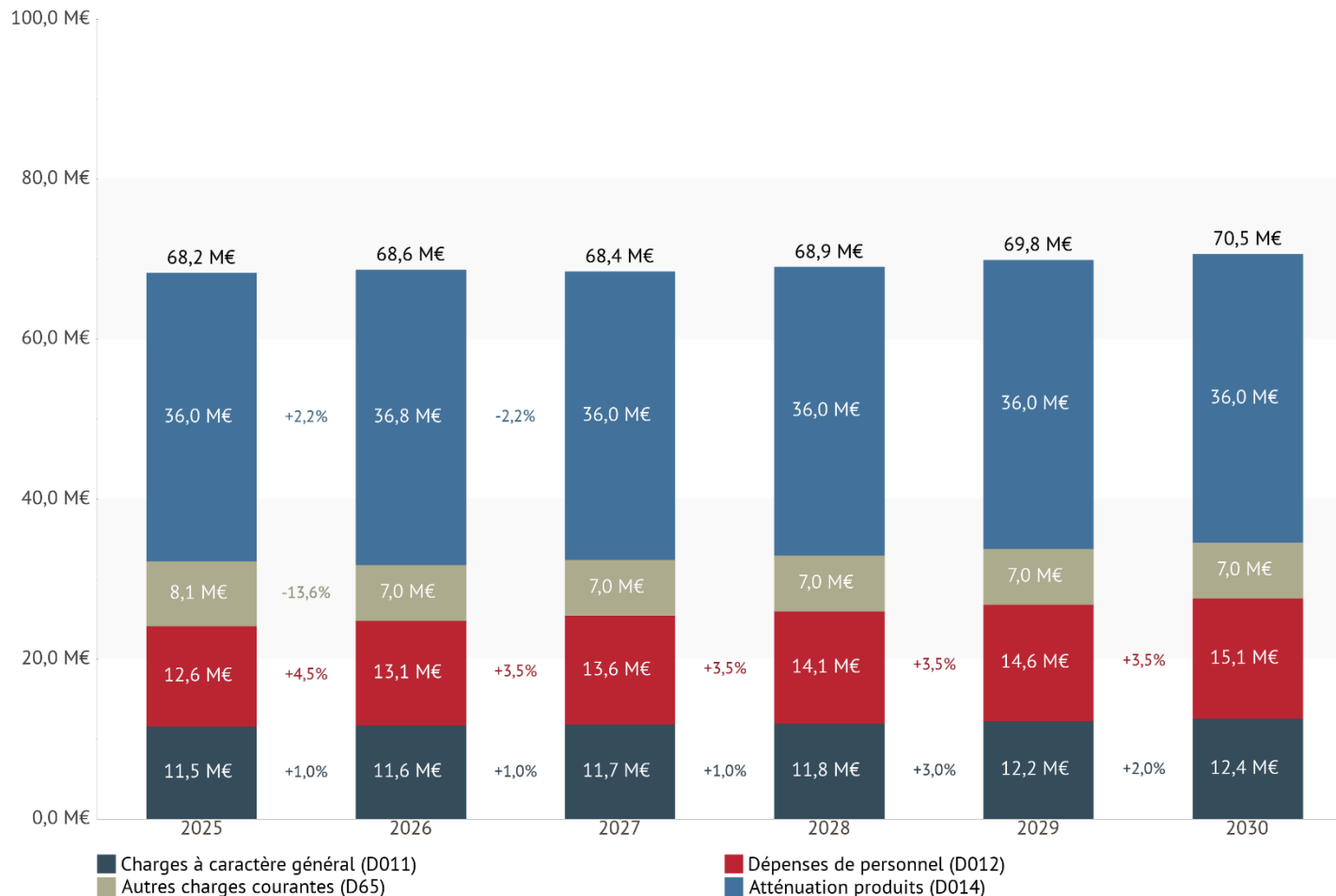
Aucune hausse des taux de taxe foncière n'a été prévue dans cette hypothèse.



PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Détail des dépenses de gestion

CA CAP EXCELLENCE



Croissance des dépenses de gestion :

Les dépenses de gestion restent globalement stables avec seulement **+0,8 %** par an en moyenne sur la période 2026 – 2030.

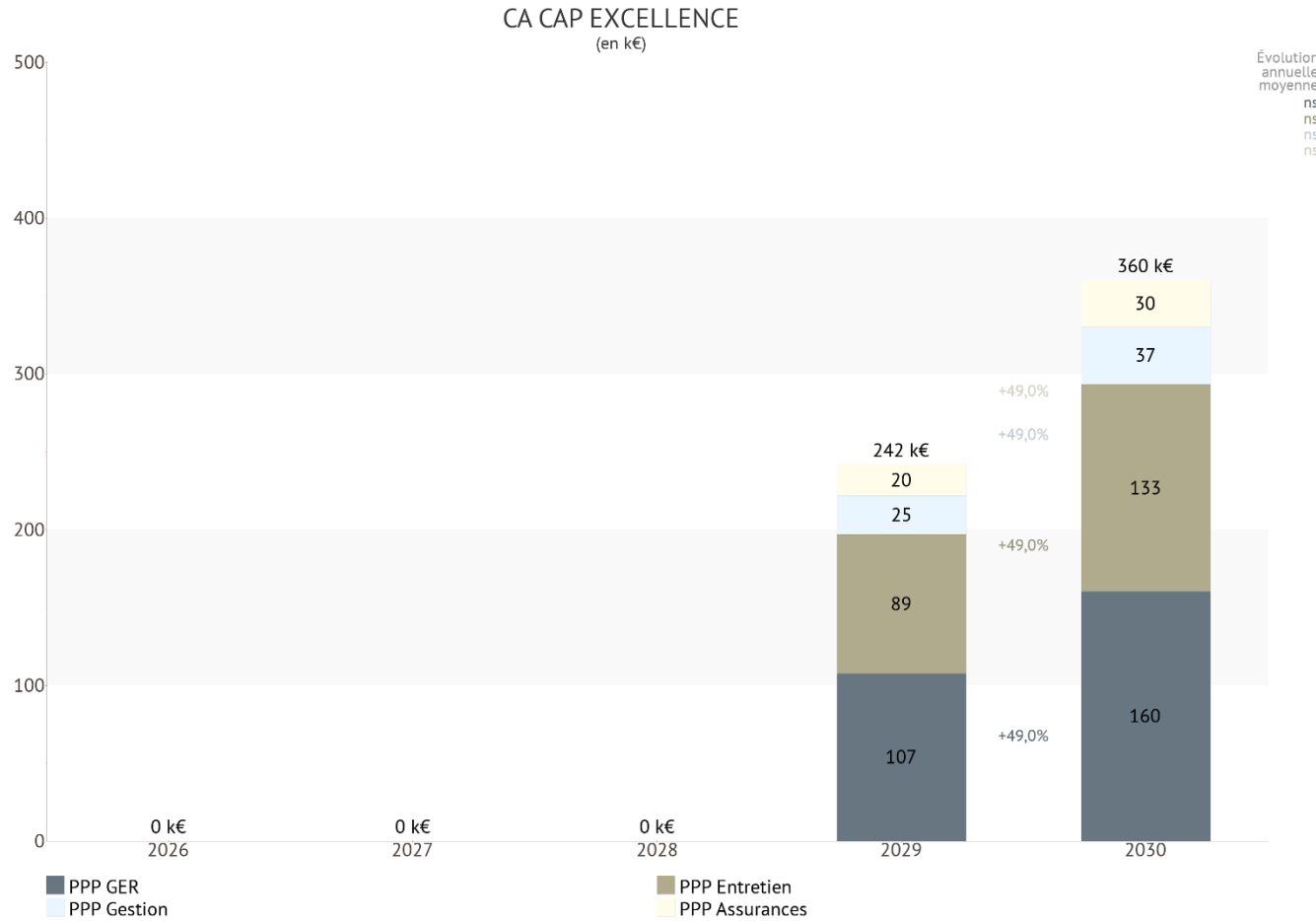
Cette stabilité est permise à la fois :

- Par un effort de maîtrise sur les charges à caractère général avec une hausse de **+1 % par an** seulement. *En prenant en compte l'impact du marché de partenariat cette progression passe à **+1,7 % /an**.*
- Par un effort de maîtrise sur les autres charges courantes avec une stabilisation à **7 M€ sur l'ensemble de la période**.

La progression des dépenses de personnel ralentie par rapport aux exercices précédents avec une hausse de **+4,5 puis +3,5 % par an**.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Détail des dépenses de gestion



Focus sur les impacts du PPP :

Le marché de partenariat signé par Cap Excellence aura des **impacts sur l'évolution des charges à caractère général** à l'horizon 2029 (date de mise en service de l'ouvrage).

Ces dépenses réparties entre le GER, la gestion, l'entretien, et les frais d'assurance s'élèveront à **242 K€** en 2029 et **360 K€** (+ 49%) en 2030.

Cela **représente moins de 3 %** du chapitre 011 en 2030.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Cas des provisions pour risque de non-liquidation des BA à la suite du transfert de la compétence eau et assainissement.

L'hypothèse retenue prévoit l'inscription d'une **provision pour risque en lien avec la liquidation des budgets annexe eau et assainissement** à la suite du transfert de la compétence au SMGEAG.

Cette provision réelle au chap. 68 représente un montant de dépenses supplémentaire de **1 M€ en 2026**. Elle aura un impact direct sur le solde d'épargne du budget principal en dégradant le niveau de l'épargne brute sur l'exercice concerné.

Par effet de cascade, une épargne brute dégradée entraîne à la fois une atteinte aux indicateurs financiers tels que la capacité de désendettement et une baisse de la capacité d'autofinancement.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Hypothèse retenue en investissement

Les hypothèses constituent des tendances basées sur la situation telle que connue au moment de leur construction. Une situation finale différente sur l'exercice de référence modifierait la valeur des ratios par la suite.

Hypothèse en investissement

Cette hypothèse retient un principe de volume d'investissement avec 13,8 M€ en 2026 puis 8,5 M€ par an à partir de 2027.

Sans action sur le niveau de l'épargne cette hypothèse fait monter la capacité de désendettement au-delà des 12 ans avant la fin de la période étudiée.

Les principes retenus sont les suivants :

- Rétablir la capacité de désendettement à une valeur de 9 ans à l'horizon 2030.
- Respecter une valeur plancher de 1,5 M€ en fonds de roulement.
- Conserver une épargne nette positive

Cette hypothèse prend en compte les impacts liés à la signature du marché de partenariat.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Évolution des dépenses d'investissement



Baisse du volume des investissements :

Le volume d'investissement 2026, est de **13,8 M€**. Le rattrapage de subventions non perçues en 2025 (projets Agropark et Renaissance) explique le montant exceptionnel des recettes d'investissement.

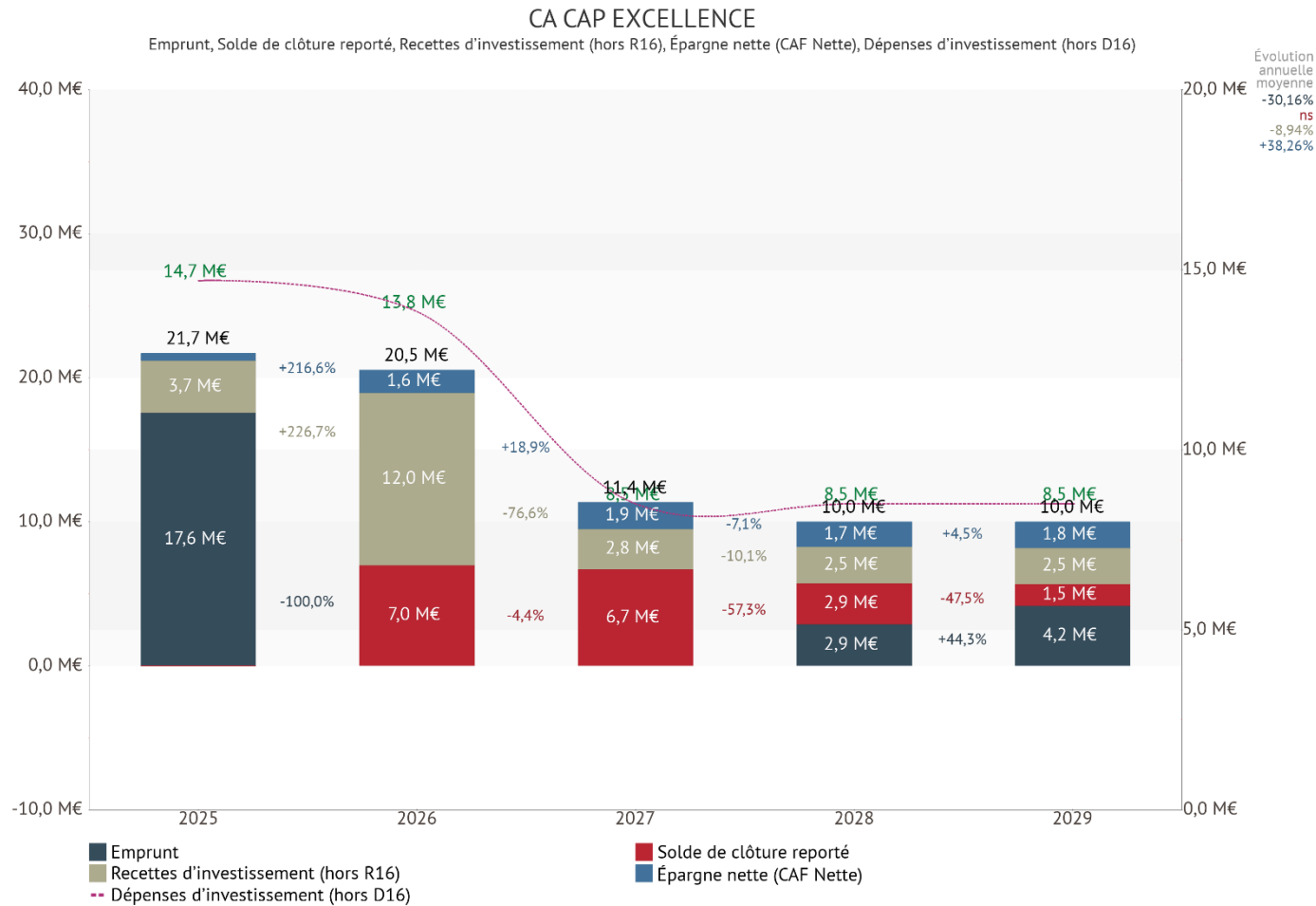
Pour les exercices suivants un volume stable de **8,5 M€ chaque année** a été retenu ce qui est légèrement plus bas que la moyenne des 4 dernières années (≈ 10 M€ par an).

Le total des dépenses d'investissement sur la période 2026-2030 est d'un peu plus de **26 M€**.

Côté recettes, le taux de subventions retenu reste au niveau de **20 % des dépenses** ; et le FCTVA est appliqué sur une assiette correspondant à 60 % des dépenses engagées. Le produit de FCTVA 2026 est faible en raison du retour à la règle de perception en n+1.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Mode de financement des investissements



* L'année 2030 a été retirée du graphique car la CAF nette est négative sous l'influence du remboursement du prêt GAIA.

Financement par l'emprunt :

Les recettes issues des **subventions** en 2026 permettent de **couvrir la majeure partie du besoin de financement** et ainsi de préserver le solde de clôture reporté constitué à l'issu de l'important emprunt titré en 2025.

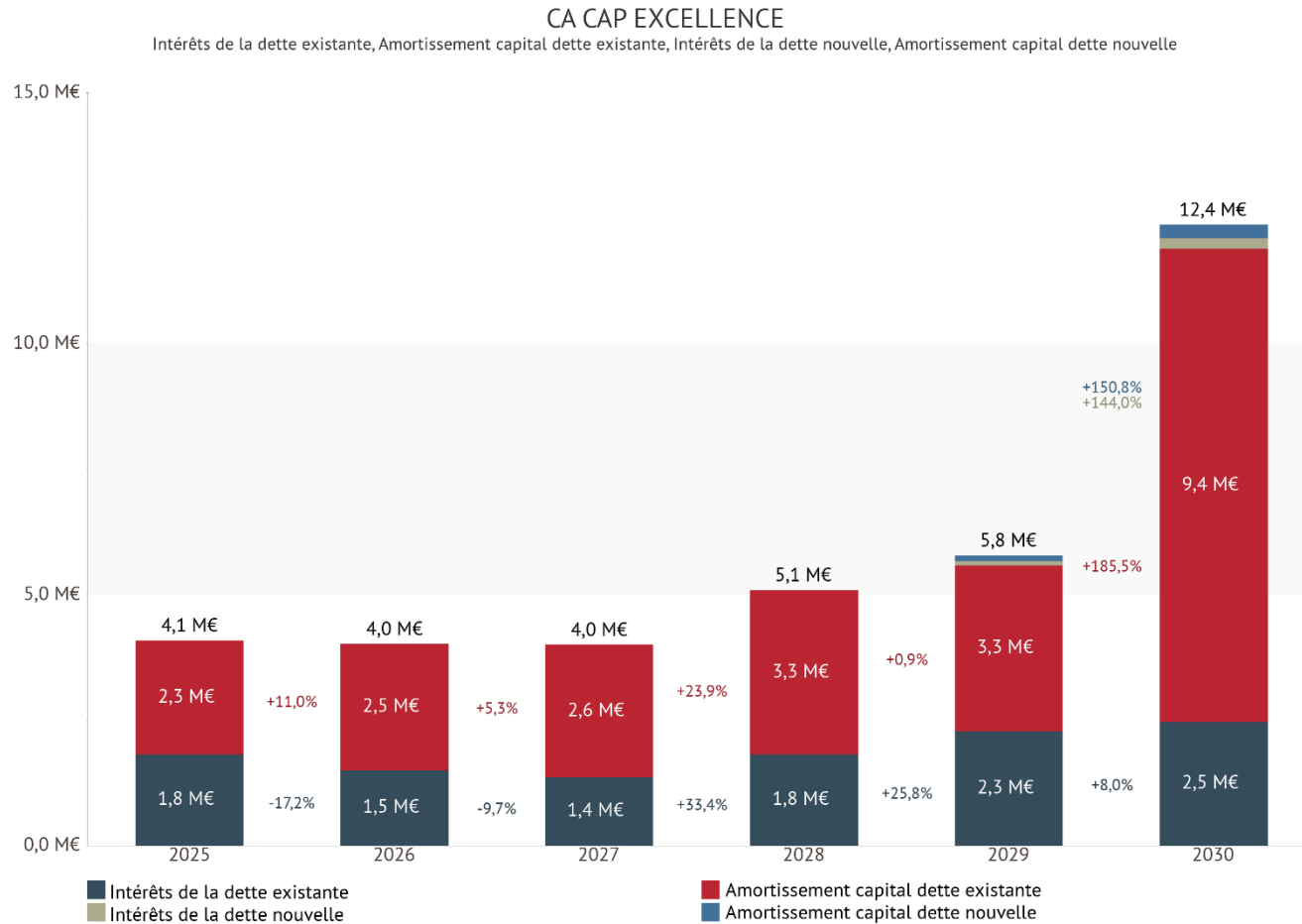
Les **reports d'excédents** permettent ensuite de poursuivre le financement des investissements malgré la baisse des recettes et de l'autofinancement.

Le **recours à l'emprunt** sera néanmoins à nouveau nécessaire, mais dans des proportions moindres et en fin de période, pour assurer le financement des investissements tout en conservant un **résultat de clôture stable** (1,5 M€).

Le volume d'emprunt total sur la période 2026 – 2029 est de **7,1 M€**.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Charge de la dette avec emprunts nouveaux



Profil d'annuité de la dette :

Il est retenu que le **remboursement du prêt GAIA**, qui devait initialement avoir lieu en 2026, **est repoussé à l'exercice 2030**.

Dans l'hypothèse retenue le poids des annuités de la dette reste stable jusqu'en 2027 aux alentours des **4 M€** (intérêts + capital).

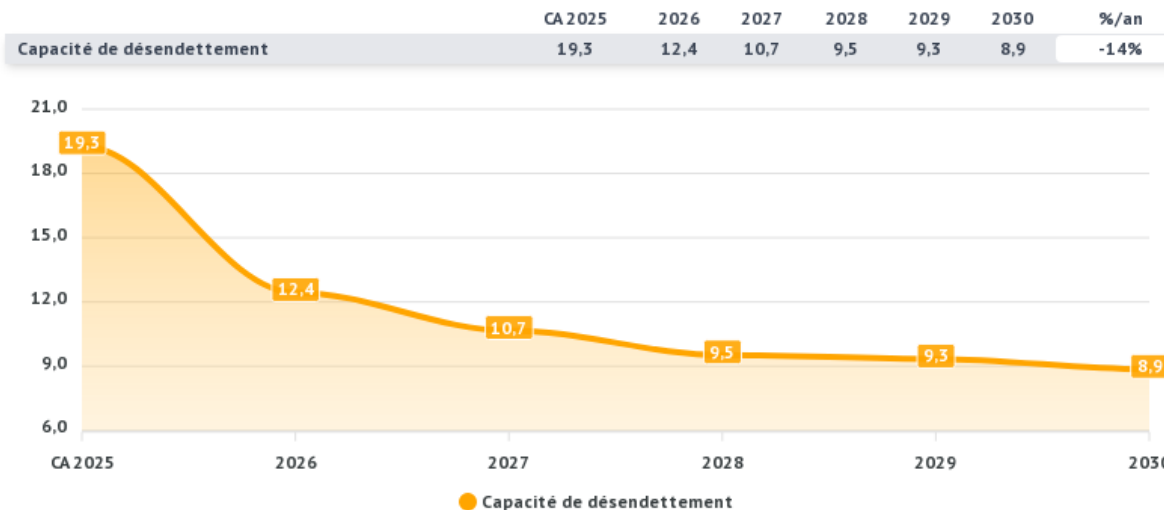
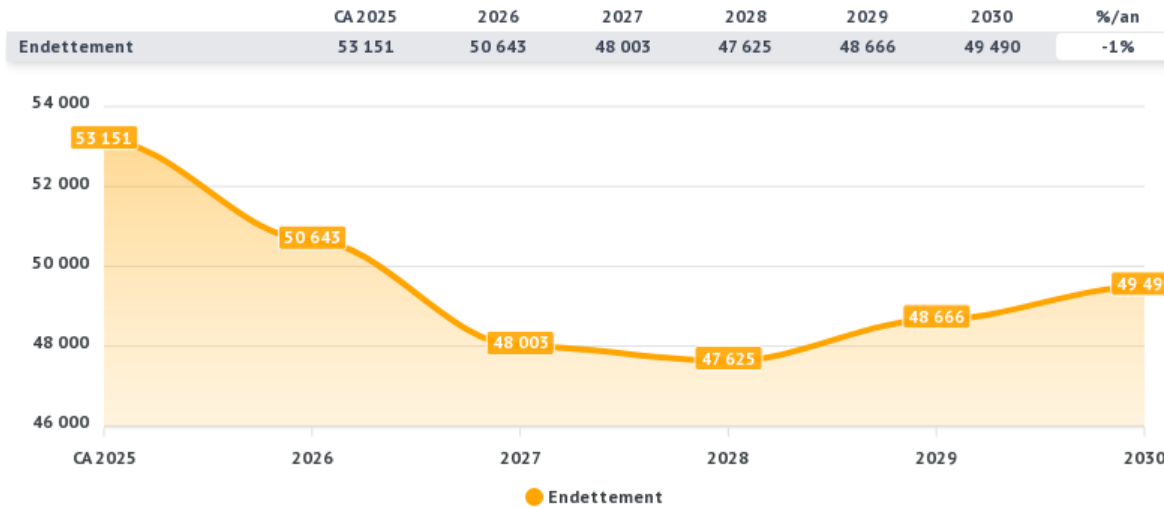
Le recours à l'emprunt participe à la hausse du poids de la dette en 2028 et 2029 (dette nouvelle).

Le contrat de partenariat génère également un gonflement des intérêts (le bien mis à disposition entraîne une inscription de dette au passif) en 2029 et 2030 avec **+242 K€** et **+360 K€**

En 2030 le remboursement du prêt GAIA est très significatif et aura un impact visible sur le niveau de l'épargne nette.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Évolution de l'endettement



Effort de désendettement :

Grâce au non-recours à l'emprunt l'encours de la dette diminue sur la première partie de la période. Avec le retour à l'emprunt en deuxième partie, **l'encours de dette se reconstitue légèrement à partir de 2029.**

Cette situation permet tout de même une tendance de désendettement globale avec **-1% /an en moyenne sur 2025 – 2030.**

Dans cette hypothèse la priorité est à l'embellie du ratio de la capacité de désendettement. Le second graphique montre une baisse de **-14 %** sur la période.

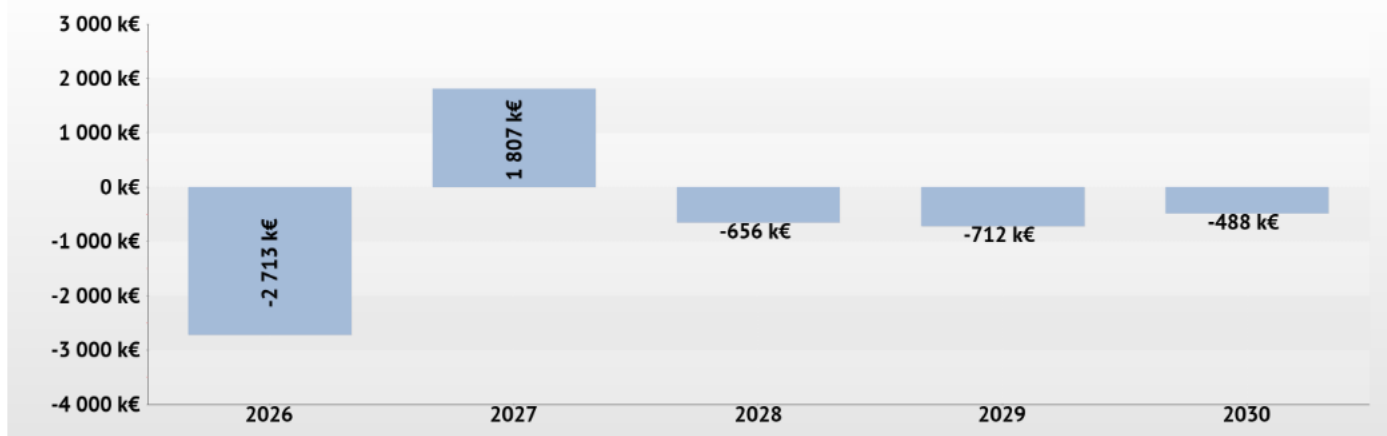
Pour obtenir ces résultats, malgré l'allègement de l'encours de la dette, des économies de gestions ont été appliquées afin de renforcer le niveau de l'épargne brute et améliorer le ratio.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Hypothèse 1 – Ajustement du fonctionnement (provision comprise)

Le graphique ci-dessous illustre le volume d'économies et/ou d'optimisation nécessaire pour atteindre le niveau d'épargne brute défini.

Economies de gestion / Optimisation des ressources



Attention, les valeurs ci-dessous représentent l'économie et/ou l'optimisation fiscale à réaliser par section et par chapitre. Les valeurs ne sont pas cumulatives.

	CA 2026	CA 2027	CA 2028	CA 2029	CA 2030	GLOBAL
DÉPENSES DE GESTION	3,96 %	0 %	0,95 %	1,02 %	0,69 %	
Charges à caractère général (D011)	23,37 %	0 %	5,54 %	5,83 %	3,92 %	
Dépenses de personnel (D012)	20,67 %	0 %	4,66 %	4,89 %	3,24 %	
dont rémunération principale (641.11)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
dont non titulaire (6413)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Atténuation produits (D014)	7,37 %	0 %	1,82 %	1,98 %	1,35 %	
Autres charges courantes (D65)	38,76 %	0 %	9,37 %	10,17 %	6,97 %	
Contingent & Participation (D655)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Subventions (D657)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
RECETTES DE GESTION	3,75 %	0 %	0,88 %	0,95 %	0,64 %	
Produit des services (R70)	3391,72 %	0 %	819,56 %	890,13 %	609,88 %	
Impôts et taxes (R73)	8,56 %	0 %	1,96 %	2,07 %	1,38 %	
Autres produits (R75)	208,74 %	0 %	50,44 %	54,78 %	37,53 %	

En 2026 l'effort à fournir représenterait près de 4% des dépenses de gestion.

Équilibre par les économies de gestion :

Dans cette hypothèse pour retrouver une capacité de désendettement proche des 12 ans en 2026 un important effort sur le fonctionnement est à appliquer dès la première année pour reconstituer l'épargne.

Cet effort représente des économies de gestion équivalentes à **2,7 M€**.

Les efforts à fournir pour maintenir un solde d'épargne satisfaisant lors des exercices suivants seraient nettement moins importants.

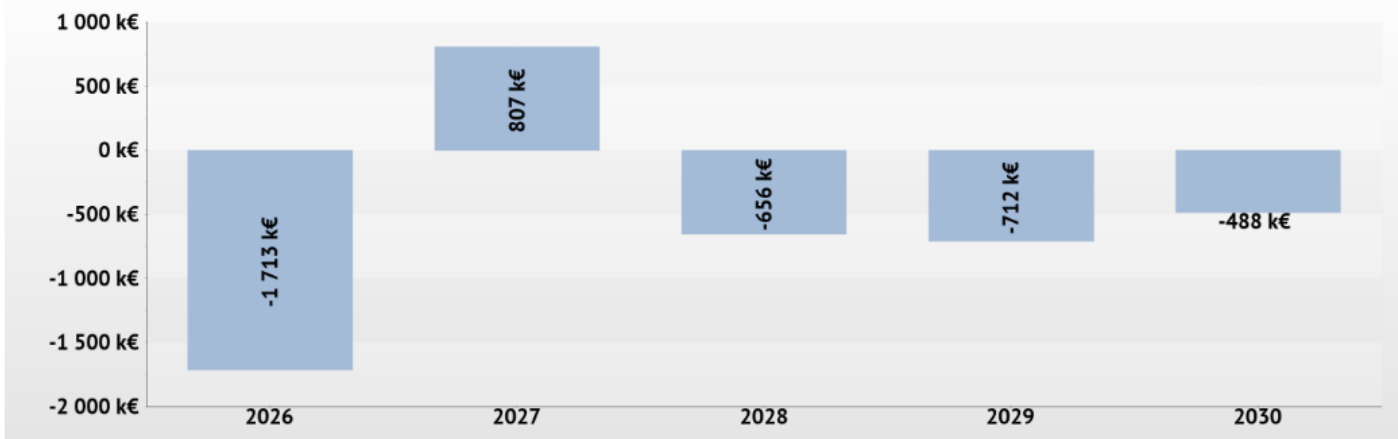
Au regard des chiffres provisoires pour 2025 et 2026, cet objectif paraît très ambitieux tant le volume à trouver est important (4 % des dépenses).

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Hypothèse 2 – Ajustement du fonctionnement (hors provision 2026)

Le graphique ci-dessous illustre le volume d'économies et/ou d'optimisation nécessaire pour atteindre le niveau d'épargne brute défini.

Economies de gestion / Optimisation des ressources



Attention, les valeurs ci-dessous représentent l'économie et/ou l'optimisation fiscale à réaliser par section et par chapitre.
Les valeurs ne sont pas cumulatives.

	CA 2026	CA 2027	CA 2028	CA 2029	CA 2030	GLOBAL
DÉPENSES DE GESTION	2,5 %	0 %	0,95 %	1,02 %	0,69 %	
Charges à caractère général (D011)	14,76 %	0 %	5,54 %	5,83 %	3,92 %	
Dépenses de personnel (D012)	13,05 %	0 %	4,66 %	4,89 %	3,24 %	
dont rémunération principale (641.11)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
dont non titulaire (6413)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Atténuation produits (D014)	4,65 %	0 %	1,82 %	1,98 %	1,35 %	
Autres charges courantes (D65)	24,48 %	0 %	9,37 %	10,17 %	6,97 %	
Contingent & Participation (D655)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Subventions (D657)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
RECETTES DE GESTION	2,37 %	0 %	0,88 %	0,95 %	0,64 %	
Produit des services (R70)	2141,72 %	0 %	819,56 %	890,13 %	609,88 %	
Impôts et taxes (R73)	5,41 %	0 %	1,96 %	2,07 %	1,38 %	
Autres produits (R75)	131,81 %	0 %	50,44 %	54,78 %	37,53 %	

En 2026 l'effort à fournir représenterait près de 2,5% des dépenses de gestion.

Équilibre par les économies de gestion :

Dans cette hypothèse on ne prendrait pas en compte la provision pour risque de 1 M€ prévue en 2026.

Ainsi, pour retrouver une capacité de désendettement proche des 12 ans en 2026 l'effort à fournir sur la première année serait moins important.

Cet effort représente des économies de gestion équivalentes à **1,7 M€**.

Cet effort représenterait alors 2,5 % des dépenses de gestion ce qui constitue un objectif toujours élevé mais grandement réduit en comparaison avec la situation précédente.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2025 – 2030

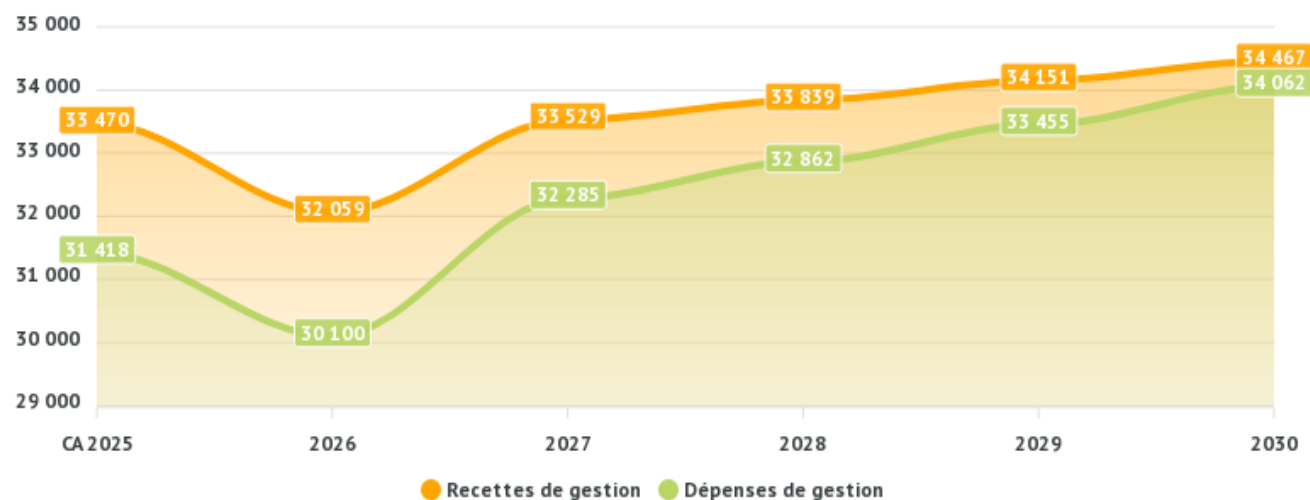
BUDGET ENVIRONNEMENT

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Recettes et dépenses de gestion – BA Environnement

Recettes et dépenses de gestion en k€

	CA 2025	2026	2027	2028	2029	2030	%/an
Recettes de gestion	33 470	32 059	33 529	33 839	34 151	34 467	1%
Dépenses de gestion	31 418	30 100	32 285	32 862	33 455	34 062	2%



On notera que la prospective financière du budget environnement sera basée sur un ajustement à l'euro près de la TEOM pour assurer l'équilibre du budget après avoir épuiser les excédents budgétaires. Le taux de TEOM désormais unique sera donc adapté en corrélation avec les besoins du service public.

Progression au fil de l'eau :

L'hypothèse de prospective du BA Environnement retient une évolution « au fil de l'eau » des recettes et dépenses après un effort conséquent de réduction en 2026 :

- Avec **4,1 M€** en 2026 puis une progression de **+4,5 % par an** à partir de 2027.
- Après une baisse à **16 M€ en 2026** puis un retour à **17,5 M€ en 2027**, une progression de **+1 % par an** pour les charges à caractère général.
- Un passage à **10 M€ en 2026** puis à **10,5 M€ en 2027**, avant une progression de **+2 % par an** pour les autres charges courantes du chap.65

Côté recettes, pour la TEOM on retiendra une progression très mesurée de **+1 % par an** après une baisse à **29 M€ en 2026** et un retour à **31 M€ en 2027**.

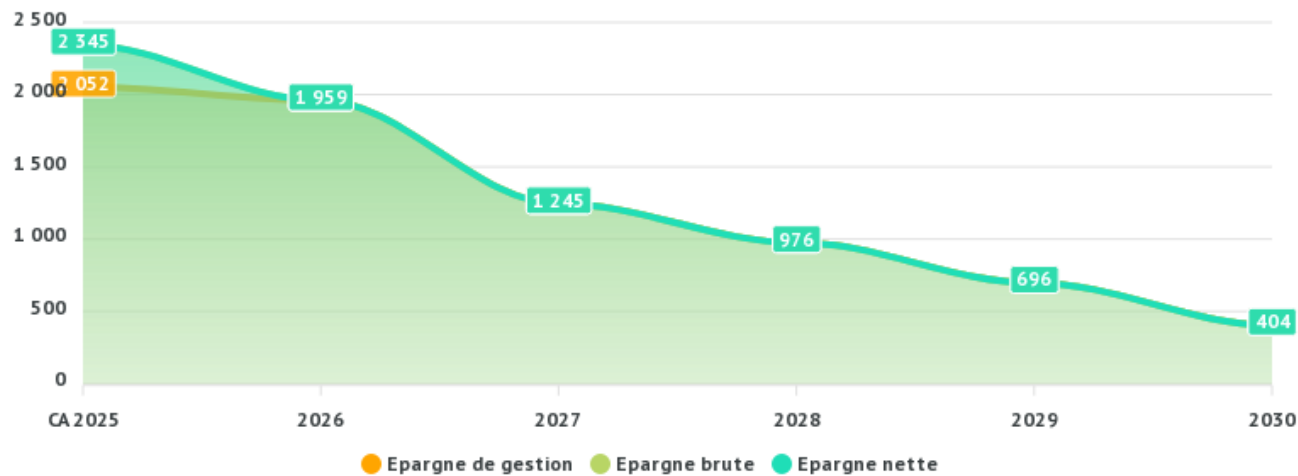
La participation du budget principal reste stable.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Soldes d'épargne – BA Environnement

— Soldes d'épargne en k€

	CA 2025	2026	2027	2028	2029	2030	%/an
Epargne de gestion	2 052	1 959	1 245	976	696	404	-28%
Epargne brute	2 345	1 959	1 245	976	696	404	-30%
Epargne nette	2 345	1 959	1 245	976	696	404	-30%



Baisse de l'épargne :

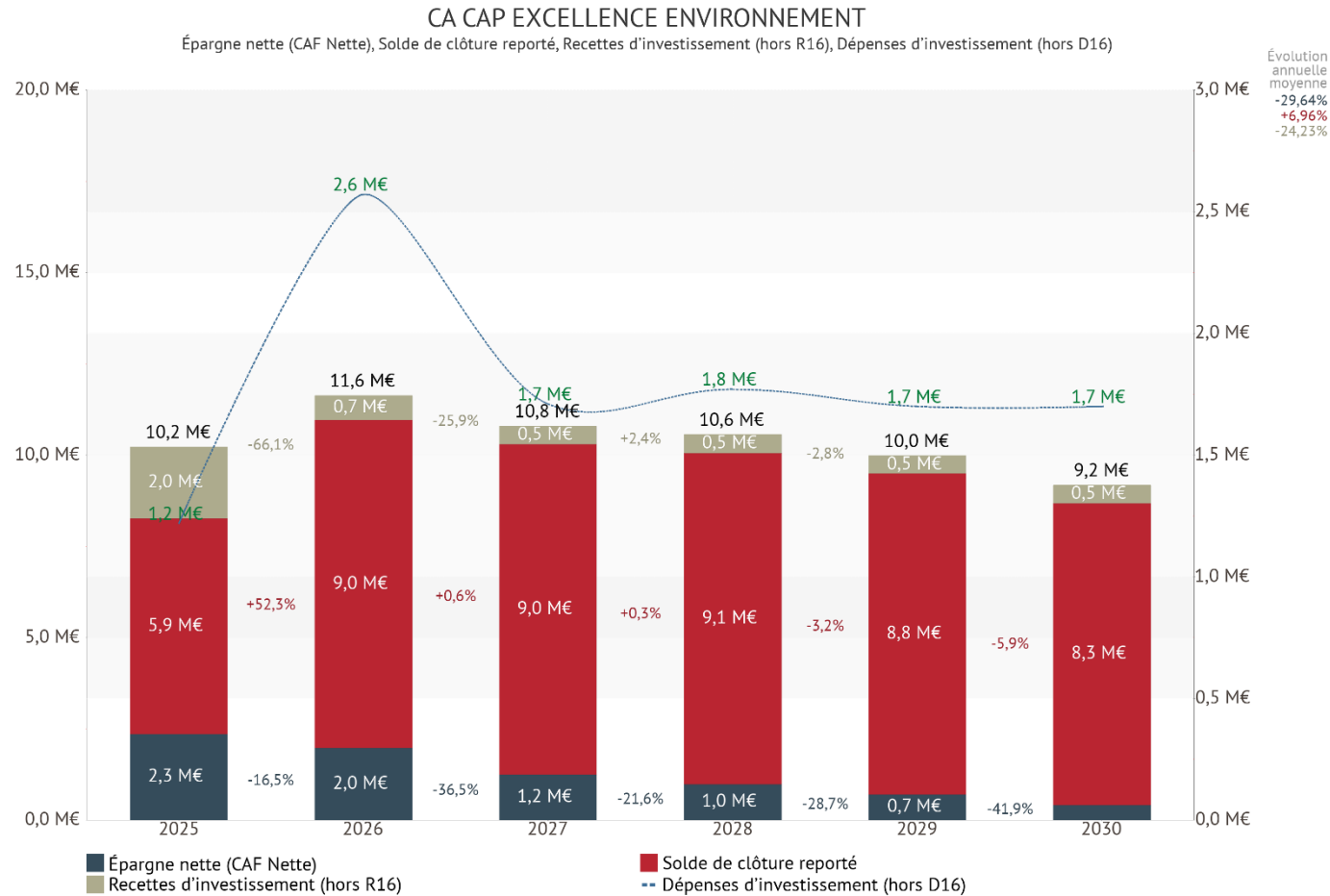
La progression de la TEOM retenue ici à +1 % par an est faible par rapport à la moyenne des exercices précédents (+3 % /an entre 2024 et 2025).

Cette faible progression des recettes n'est pas à la hauteur de la progression des dépenses, les soldes d'épargne sont donc en baisse.

Une hausse de +1,5 % par an ou bien une progression de +2 % à partir de 2028 suffiraient à assurer la sauvegarde des soldes d'épargne sur la fin de la période.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Investissement et mode de financement – BA Environnement



Financement autonome :

Le volume des investissements progresse et se stabilise entre **1,7 M€ et 1,8 M€ par an**.

En 2026 l'**autofinancement** permet de couvrir la majeure partie du montant des investissements.

Les dépenses de fonctionnement progressant plus vite que les recettes, le niveau de l'autofinancement se réduit au cours de la période.

Le financement par les **reports d'excédents** prend alors le relais et permet de maintenir le financement des investissements sur le reste la période.

Attention à l'évolution du fonctionnement : l'**autofinancement en baisse devient très faible en fin de période**.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2025 – 2030

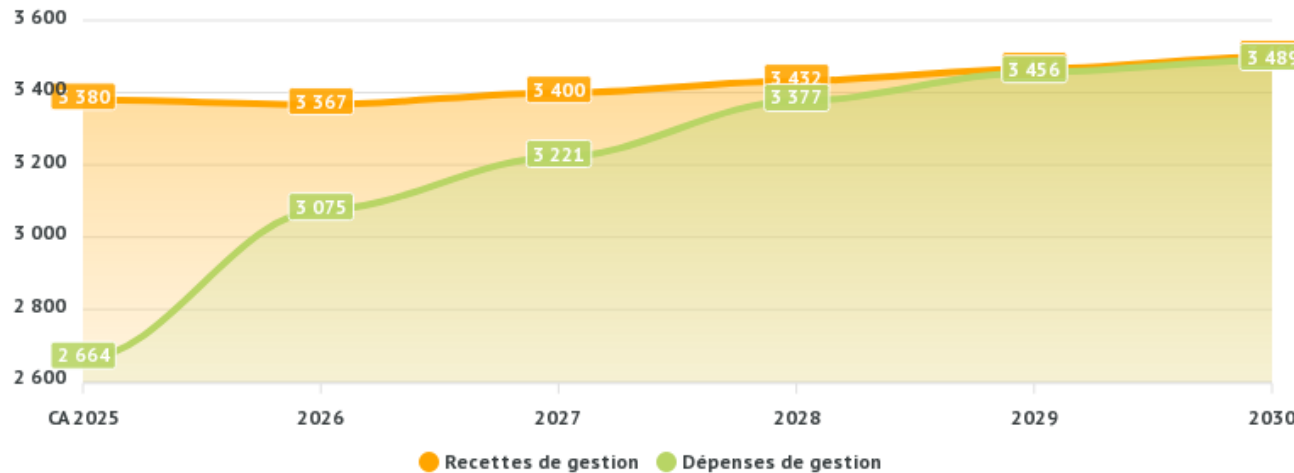
BUDGET SONIS

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Recettes et dépenses de gestion – BA Sonis

Recettes et dépenses de gestion en k€

	CA 2025	2026	2027	2028	2029	2030	%/an
Recettes de gestion	3 380	3 367	3 400	3 432	3 466	3 499	1%
Dépenses de gestion	2 664	3 075	3 221	3 377	3 456	3 489	6%



Phénomène d'effet de ciseaux :

L'hypothèse de prospective du BA SONIS retient une évolution « au fil de l'eau » des recettes et dépenses avec :

- **+3 % par an** pour les dépenses de personnel
- **+8 % par an** pour les dépenses à caractère général

Côté recettes, une stabilité globale est retenue avec uniquement un effet d'inflation minimum :

- **+1 % par an** pour les produits des services
- **+1 % par an** pour la participation du budget principal

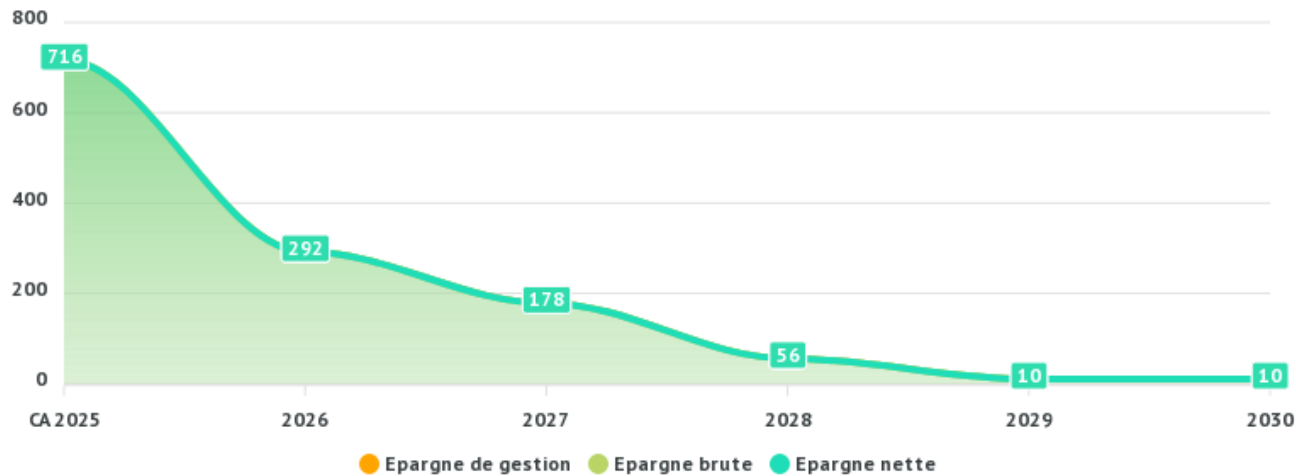
L'effet de ciseaux est très marqué.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Soldes d'épargne – BA Sonis

— Soldes d'épargne en k€

	CA 2025	2026	2027	2028	2029	2030	%/an
Epargne de gestion	716	292	178	56	10	10	-57%
Epargne brute	716	292	178	56	10	10	-57%
Epargne nette	716	292	178	56	10	10	-57%



Dégradation des soldes d'épargne :

Dans cette hypothèse un effet de ciseau sur le long terme est issu de la croissance des dépenses plus rapide que celle des recettes.

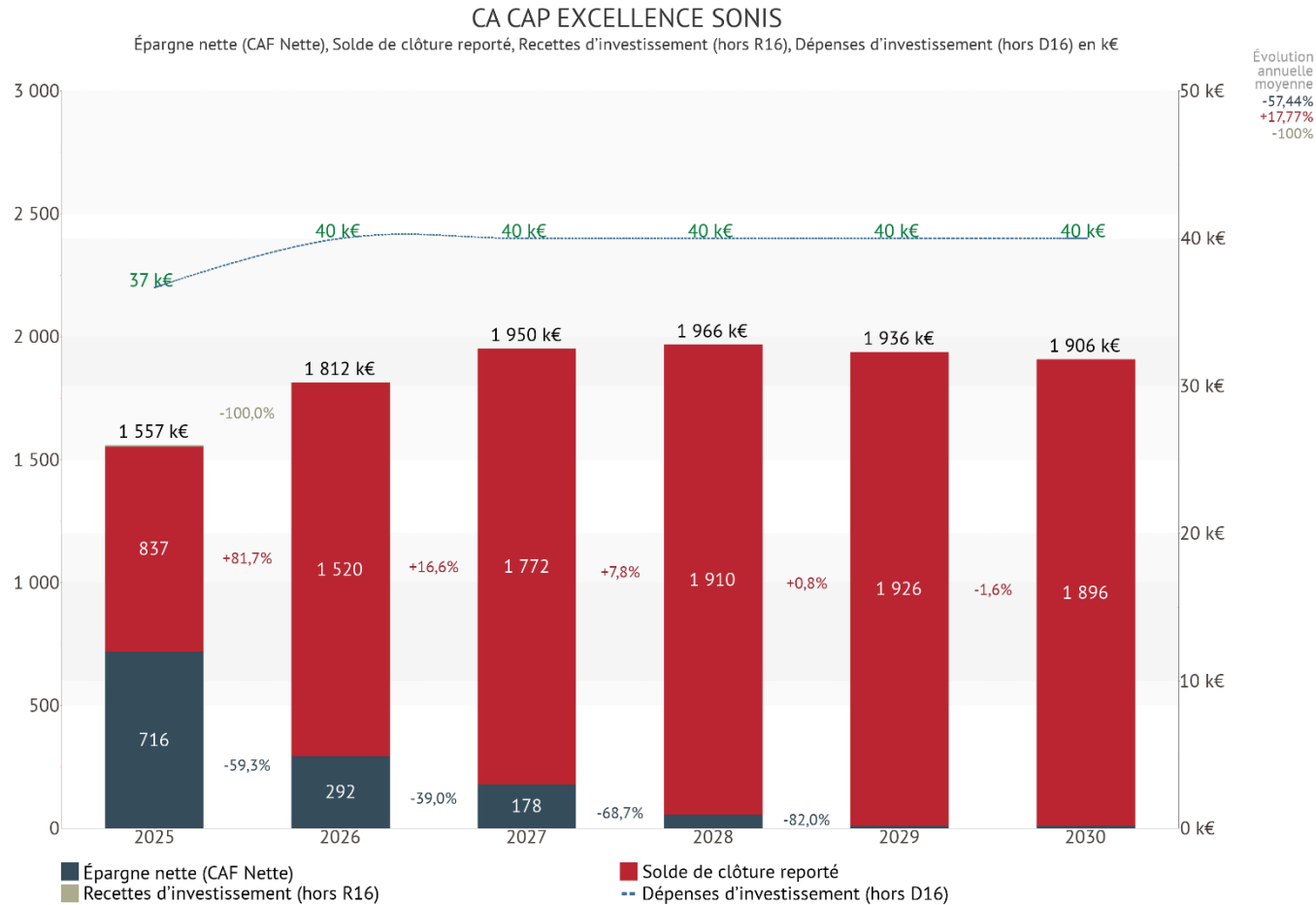
Le niveau de l'épargne brute se dégrade donc rapidement et en continu sur toute la période.

Sans action sur le fonctionnement pour ralentir ce phénomène, **l'épargne brute afficherait une valeur négative à partir de 2029.**

Un effort supplémentaire sur le fonctionnement a donc été appliqué afin de maintenir l'épargne brute à un **plancher minimum de 10 K€.**

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Investissement et mode de financement – BA Sonis



Régression de la CAF et financement par les excédents :

Le volume des investissements retenu à partir de 2026 est de **40 K€ par an**.

La progression des recettes plus rapide que celle des dépenses provoque un effet ciseaux qui entraîne une baisse rapide de l'épargne.

Si en début de période l'autofinancement permettait d'assurer largement la couverture des dépenses d'investissement, ce n'est plus le cas après 2027.

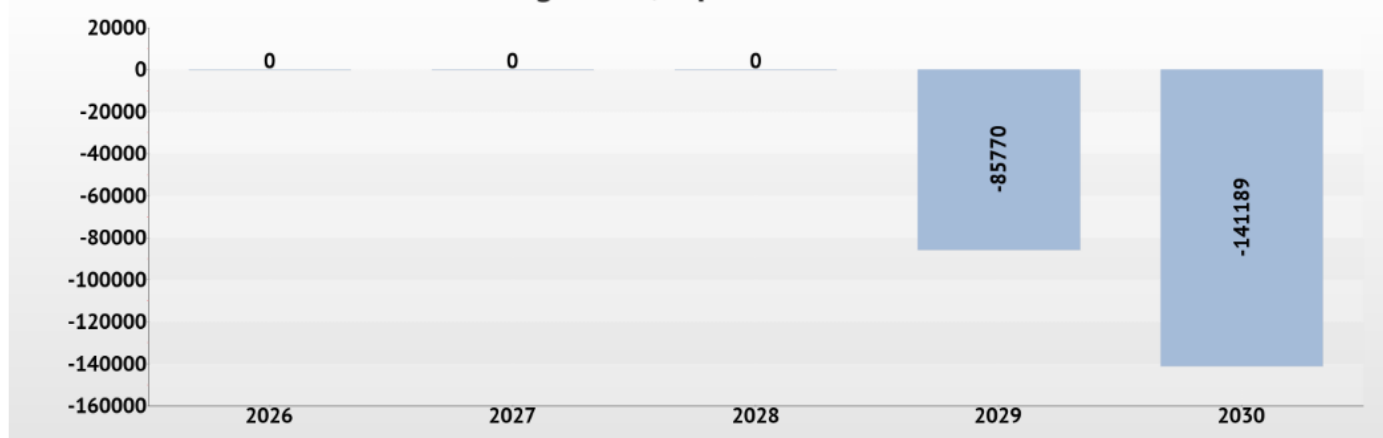
Ainsi, à partir de 2028 les excédents reportés, qui représentent un volume important, prennent le relais dans le financement des investissements.

PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION 2026 – 2030

Soldes d'épargne – BA Sonis

Le graphique ci-dessous illustre le volume d'économies et/ou d'optimisation nécessaire pour atteindre le niveau d'épargne brute défini.

Economies de gestion / Optimisation des ressources



Attention, les valeurs ci-dessous représentent l'économie et/ou l'optimisation fiscale à réaliser par section et par chapitre. Les valeurs ne sont pas cumulatives.

	CA 2026	CA 2027	CA 2028	CA 2029	CA 2030	GLOBAL
DÉPENSES DE GESTION	0 %	0 %	0 %	2,42 %	3,6 %	
Charges à caractère général (D011)	0 %	0 %	0 %	6,19 %	9,43 %	
Dépenses de personnel (D012)	0 %	0 %	0 %	4,03 %	6,43 %	
dont rémunération principale (641.11)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
dont non titulaire (6413)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Atténuation produits (D014)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Autres charges courantes (D65)	0 %	0 %	0 %	343,08 %	564,76 %	
Contingent & Participation (D655)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Subventions (D657)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
RECETTES DE GESTION	0 %	0 %	0 %	2,47 %	4,03 %	
Produit des services (R70)	0 %	0 %	0 %	54,54 %	88,88 %	
Impôts et taxes (R73)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	
Dotations et participations (R74)	0 %	0 %	0 %	2,67 %	4,36 %	
Autres produits (R75)	0 %	0 %	0 %	85,77 %	141,19 %	

Efforts de gestion :

L'objectif est de stabiliser le fonctionnement et donc le niveau de l'épargne.

Il est possible de choisir le repère suivant : obtenir un **taux d'autofinancement net de 25 %**.

Pour obtenir une épargne à la valeur plancher de 20 K€, les économies de gestion à réaliser seraient de l'ordre de **85 K€** en 2027 puis **141 K€** en 2030.

Ce volume d'économies peut être anticipé par un ralentissement de la progression des dépenses d'une part.

Ou par une progression des recettes plus dynamique (actuellement +1% par an) et plus tôt dans la période, éventuellement par une hausse de la participation du budget principal.



05

Grandes orientations du Plan Pluriannuel d'Investissement

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

A/ BATIR UN MODELE ECONOMIQUE VIABLE

1. Agropark Caraïbes Excellence
2. Audacia – Cap entreprendre
3. Requalification de la ZAE de Dugazon de Bourgogne
4. Extension de la ZAE de DUGAZON de BOURGOGNE
5. Requalification de la ZAE de Beausoleil
6. Requalification ZAE de La Jaille
7. Requalification de la ZAE de Pointe-à-Pitre
8. Confortement du talus de la ZAE de Beausoleil
9. Requalification de la rue de l'industrie à Jarry
10. Jarry 2040

B/ ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DE LA SOCIETE

1. Musée l'Herminier
2. Centre des Arts et de la culture
3. Ex-cinéma Renaissance
4. Extension de la Base de Canoë-Kayak
5. Equipement de la Maison des Projets RUCAP
6. Equipement Pôle Educatif Edinval
7. Étude de Sûreté et de Sécurité Publique (ESSP)
8. Réhabilitation du Centre culturel de Sonis
9. Valorisation de l'immeuble BAOBAB
10. Aménagement du parc paysager de Petit-Pérou

C/ FAIRE FACE AUX DEFIS ENVIRONNEMENTAUX

1. Intitulé de l'opération : Plan Climat Air Energie
2. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
3. Schéma de Cohérence Territoriale
4. Construction de la déchetterie de Trioncelle
5. Modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou
6. Renforcement de la collecte sélective
7. Gratification du geste de tri

D/ AMENAGER RAISONNABLEMENT NOTRE TERRITOIRE

1. Opérations d'Aménagement du Quartier de Perrin
2. Aménagement Chanzy
3. Aménagement Cœur d'agglomération
4. Aménagement du quartier de l'Hôtel de Ville
5. Aménagement Fonds Richer

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

D/ AMENAGER RAISONNABLEMENT NOTRE TERRITOIRE

6. Etude Renouveau
7. Aménagement Lauriscisque Ouest
8. Ordonnancement pilotage et coordination urbaine (OPCU)
9. Remise en état de la rue de Saint-Louis du Sénégal – ZAEBergerin
10. Mis en conformité des totems
11. Jarry 2023 Vidéoprotection
12. Amélioration du parc bâti

E/ AMELIORER L'EFFICACITE DES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Nouveau Pôle Technique
2. Système d'Information Géographique (SIG)
3. Tour LACAVE
4. Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne
5. Étude Renouveau et revitalisation des territoires ORT

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

N°AP	Nom	AP Ouverte	CP <2025	CP 2025	CP 2026	CP >2027	Recettes (Subventions)				
							Obtenues	En attente	Total	Taux de fir	Total SUB. Reçu
BÂTIR UN MODÈLE ÉCONOMIQUE VIABLE											
AP-2023-D-25	Requalification de la ZAE de Beausoleil	3 982 999,95 €	599 578,94 €	29 999,74 €	300 000,00 €	3 053 421,27 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-26	Requalification de la ZAE de Beausoleil - Confortement	1 455 000,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	1 435 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-22	Requalification de la Rue Lamartine - PAP	3 500 000,00 €	1 564 859,59 €	809 701,95 €	300 000,00 €	825 438,46 €	1 472 000,00 €	0,00 €	1 472 000,00 €	42%	1 088 340,88 €
AP-2023-D-23	Requalification de la Jaille	3 921 999,88 €	806 506,58 €	20 171,75 €	90 000,00 €	3 005 321,55 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-39	Reprise des VRD de la ZAE de Bergevin	250 000,00 €	0,00 €	13 562,50 €	120 000,00 €	116 437,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-17	Agropark Caraïbe Excellence	26 980 804,00 €	13 827 978,55 €	4 585 881,94 €	1 065 747,19 €	7 501 196,32 €	11 425 755,40 €	0,00 €	11 425 755,40 €	42%	2 868 501,92 €
AP-2023-D-34	Aménagement quartier de Perrin	2 500 000,00 €	11 196 640,72 €	269 582,61 €	300 000,00 €	-9 266 223,33 €	0,00 €	30 749 250,00 €	30 749 250,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-18	Cap entreprendre	1 400 000,00 €	18 023,64 €	539 704,00 €	580 267,05 €	262 005,31 €	300 000,00 €	0,00 €	300 000,00 €	21%	120 000,00 €
AP-2026-D-AC01	Gestion des ZAE - Abymes	1 277 385,00 €	0,00 €	0,00 €	1 277 385,00 €	1 101 838,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2026-D-AC02	Gestion des ZAE - Baie-Mahault	2 341 205,00 €	0,00 €	0,00 €	246 824,00 €	2 094 381,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2026-D-AC03	Gestion des ZAE - Pointe-à-Pitre	1 094 855,00 €	0,00 €	0,00 €	123 897,00 €	970 958,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2026-D-AC09	Requalification Rue de l'industrie à Jarry	2 500 000,00 €			200 000,00 €		1 730 000,00 €	0,00 €	1 730 000,00 €		
AP-2026-D-AC04	Jarry 2040	5 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	
AP-2026-D-AC05	Capitalisation SPL AGROPARK	140 000,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DE NOTRE SOCIÉTÉ											
AP-2023-D-61	Réhabilitation du Centre culturel de Sonis	3 150 000,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €	2 650 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-03	Valorisation de la friche BAOBAB centre ville Abymes	450 000,00 €	5 978,35 €	15 677,57 €	180 000,00 €	248 344,08 €	320 000,00 €	0,00 €	320 000,00 €	71%	
AP-2023-D-56	Valorisation friche ex-RFO	1 200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	220 000,00 €	980 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-48	Aménagement d'un espace Intergénérationnel à Fonds	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-58	Etude de sûreté et de sécurité publique (ESSP)	108 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	108 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	
AP-2023-D-47	Equipement de la Maison des Projets RUCAP	842 556,92 €	36 802,22 €	9 422,80 €	333 644,57 €	462 687,33 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	6 248 092,49 €
AP-2023-D-28	Reconstruction facade de La Renaissance	2 732 969,00 €	1 426 093,15 €	1 831 698,33 €	544 544,78 €	-1 069 367,26 €	993 866,00 €	0,00 €	993 866,00 €	36%	522 254,22 €
AP-2023-D-04	Aménagement du Parc Paysager de Petit Pérou	500 000,00 €	1 029 121,02 €	51 076,53 €	525 000,00 €	-1 105 197,55 €	825 000,00 €	0,00 €	825 000,00 €	165%	
AP-2023-D-30	Centre des Arts et de la Culture *	9 455 261,60 €	1 041 903,05 €	2 134 742,73 €	1 030 000,00 €	5 248 615,82 €	1 226 643,00 €	0,00 €	1 226 643,00 €	13%	2 583 054,58 €
AP-2023-D-09	Musée l'Herminier	1 418 829,00 €	583 901,61 €	56 951,66 €	200 000,00 €	577 975,73 €	200 140,00 €	0,00 €	200 140,00 €	14%	79 394,00 €
AP-2023-D-43	Extension de la base Canoe Kayak	763 000,00 €	62 060,05 €	20 608,80 €	100 000,00 €	580 331,15 €	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	66%	
AP-2026-D-AC06	Voile du Macte	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	100 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
FAIRE FACE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX											
AP-2023-D-10	Mise en œuvre du PCAET	6 100 000,00 €	324 392,38 €	0,00 €	40 000,00 €	5 735 607,62 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	110 806,80 €
AP-2023-D-16	Programme d'Actions de Prévention des Inondations (P	6 029 704,50 €	457 488,00 €	177 020,60 €	700 000,00 €	4 695 195,90 €	4 812 958,95 €	0,00 €	4 812 958,95 €	80%	
AP-2026-D-AC09	Autres actions de gestion des inondations	360 000,00 €	0,00 €	0,00 €	110 000,00 €	250 000,00 €	1 730 000,00 €	0,00 €	1 730 000,00 €	481%	0,00 €
AP-2023-D-36	Stratégie locale de gestion des risques d'inondation	2 768 850,00 €	47 143,25 €	45 000,00 €	404 497,00 €	2 272 209,75 €	1 390 000,00 €	0,00 €	1 390 000,00 €	50%	114 725,00 €
AP-2023-D-13	Schéma de cohérence territoriale	410 000,00 €	557 535,31 €	105 406,12 €	90 000,00 €	-342 941,43 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	
AP-2023-D-ENV-001	Modernisation de la déchetterie de Petit-Pérou	1 000 000,00 €	28 886,33 €	117 276,58 €	968 954,00 €	-115 116,91 €	402 145,00 €	0,00 €	402 145,00 €	40%	0,00 €
AP-2023-D-ENV-002	Construction de la déchetterie de Trioncelle	2 721 000,00 €	1 574 424,48 €	1 152 956,15 €	637 275,00 €	-643 655,63 €	2 782 958,00 €	0,00 €	2 782 958,00 €	102%	0,00 €
AP-2023-D-ENV-003	Renforcement de la collecte sélective	1 880 654,06 €	205 536,76 €	0,00 €	0,00 €	1 675 117,30 €	1 960 000,00 €	0,00 €	1 960 000,00 €	104%	
AP-2024-D-ENV-006	Gratification du geste de tri	436 685,38 €	193 247,67 €	0,00 €	243 437,71 €	0,00 €	1 048 177,00 €	0,00 €	1 048 177,00 €	240%	0,00 €

* AP à modifier: 17 000 000

GRANDES ORIENTATIONS DU PPI

Présentation des projets d'investissement

AMÉNAGER RAISONNABLEMENT NOTRE TERRITOIRE											
AP-2023-D-15	Elaboration de la stratégie foncière et immobilière	643 724,00 €	106 953,76 €	182 856,57 €	70 000,00 €	283 913,67 €	109 431,35 €	0,00 €	109 431,35 €	17%	32 296,27 €
AP-2023-D-59	OPCU	976 500,00 €	84 569,20 €	95 146,79 €	69 861,59 €	726 922,42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	
AP-2023-D-52	Aménagement du Cœur de l'Agglo	3 501 966,43 €	20 560,75 €	539 719,92 €	1 037 610,97 €	1 904 074,79 €	2 615 194,00 €	0,00 €	2 615 194,00 €	75%	181 996,00 €
AP-2023-D-50	Aménagement Quartier du Morne	665 333,31 €	0,00 €	0,00 €	300 000,00 €	365 333,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-51	Aménagement Quartier de l'Hôtel de Ville	4 262 021,41 €	0,00 €	0,00 €	1 047 799,00 €	3 214 222,41 €	133 500,00 €	0,00 €	133 500,00 €	3%	
AP-2023-D-53	Aménagement Chanzy Elargi	1 851 833,25 €	0,00 €	0,00 €	325 000,00 €	1 526 833,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	
AP-2023-D-02	Aménagement de Fonds Richer	3 520 000,00 €	0,00 €	4 882,50 €	300 000,00 €	3 215 117,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	27 050,00 €
AP-2023-D-31	Participation RUPAP/RUZAB/RAIZET	1 675 000,00 €	600 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €	675 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-44	Aménagement Lauricisque Ouest	2 182 713,77 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 182 713,77 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	
AP-2023-D-15	Elaboration de la stratégie foncière et immobilière	643 724,00 €	106 953,76 €	182 856,57 €	70 000,00 €	283 913,67 €	109 431,35 €	0,00 €	109 431,35 €	17%	32 296,27 €
AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS PUBLIQUES											
AP-2023-D-14	Système d'Information Géographique	6 347,00 €	191 787,95 €	0,00 €	20 000,00 €	-205 440,95 €	167 935,07 €	0,00 €	167 935,07 €	2646%	0,00 €
AP-2023-D-08	Tour Lacave	1 487 572,00 €	127 679,69 €	0,00 €	0,00 €	1 359 892,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-32	Etude de renouvellement et revitalisation des territoires	2 726 450,93 €	321 417,69 €	587 882,96 €	150 000,00 €	1 667 150,28 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	
AP-2023-D-57	Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne	300 000,00 €	176 312,50 €	81 743,90 €	21 107,00 €	20 836,60 €	316 260,00 €	0,00 €	316 260,00 €	105%	
AP-2023-D-19	Fonds de concours Ville des Abymes	1 700 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-20	Fonds de concours Ville de Baie-Mahault	1 100 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	0,00 €	900 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-21	Fonds de concours Ville des Pointe-à-Pitre	700 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	
AP-2023-D-27	Parking du pôle technique	300 000,00 €	8 985,57 €	1 258,60 €	115 000,00 €	174 755,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2023-D-60	Nouveau pôle technique du raizet	320 000,00 €	0,00 €	0,00 €	80 000,00 €	240 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	
AP-2026-D-AC07	Capitalisation Guadeloupe ENR	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	350 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
AP-2026-D-AC08	Capitalisation Société Aéroportuaire	7 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	7 400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
TOTAL		126 492 845,39 €	37 815 298,88 €	13 223 086,17 €	14 025 746,81 €	59 138 713,53 €	#####	30 749 250,00 €	#####	29%	13 888 808,43 €



06

Présentation générale du budget 2025

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2026

VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS – BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL	BP 2026
Total des Recettes de fonctionnement	71 350 000,00
002 Résultat de fonctionnement	0,00
013 Atténuation de charges	480 000,00
70 Produits des services	80 000,00
73 Impôts et taxes	54 100 000,00
74 Dotations et participations	16 000 000,00
75 Autres produits de gestion courante	540 000,00
76 Produits financiers	150 000,00
77 Produits spécifiques	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions	0,00
042 Opérations ordre transfert entre sections	0,00
Total Depenses de fonctionnement	71 350 000,00
011 Charges à caractère général	9 773 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	13 130 000,00
014 Atténuation de produits	36 400 000,00
022 Dépenses imprévues	0,00
65 Autres charges de gestion courante	6 900 000,00
66 Charges financières	1 700 000,00
67 Charges spécifiques	20 000,00
023 Virement à la section d'investissement	2 300 000,00
68 Dotations aux provisions	0,00
042 Opérations ordre transfert entre sections (dont amortissement)	1 127 000,00
Total des recettes d'Investissement	16 660 315,13
001 Résultat d'investissement	0,00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	300 000,00
13 Subventions d'investissement	11 728 083,78
16 Emprunts et dettes assimilées	605 231,35
21 Immobilisations corporelles	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00
45 Opérations sous mandat	600 000,00
021 Virement de la section de fonctionnement	2 300 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (dont amortissement)	1 127 000,00
041 Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'Investissement	16 660 315,13
D001 Résultat d'investissement	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserve	0,00
Total des opérations d'équipement AP/CP	12 216 597,13
chapitre 20 - AP/CP	3 094 430,75
chapitre 21 - AP/CP	2 041 195,74
chapitre 23 - AP/CP	6 055 970,64
chapitre 204 - AP/CP	1 025 000,00
13 Subventions d'investissement versées	0,00
16 Remboursement d'emprunt	2 510 000,00
20 Immobilisations incorporelles	296 268,00
204 Subventions d'équipements versées	0,00
21 Immobilisations corporelles	110 000,00
23 Immobilisations en cours	500 000,00
26 Participation et créances rattachées à des participations	90 000,00
27 Autres immobilisations financières	337 450,00
45 Opérations sous mandat	600 000,00
041 Opérations patrimoniales	0,00

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2026

VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS – BUDGET ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT	BP 2026
Total des Recettes de fonctionnement	29 384 319,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00
013 Atténuation de charges	0,00
70 Produits des services	0,00
73 Impôts et taxes	28 804 319,00
74 Dotations et participations	560 000,00
75 Autres produits de gestion courante	20 000,00
76 Produits financiers	0,00
77 Produits spécifiques	0,00
042 Opérations ordre transfert entre sections	0,00
Total Depenses de fonctionnement	29 384 319,00
011 Charges à caractère général	15 846 819,00
012 Charges de personnel et frais assimi	4 100 000,00
014 Attenuation de produits	0,00
023 Virement à la section d'investissement	449 304,76
65 Autres charges de gestion courante	8 788 195,24
66 Charges financières	0,00
67 Charges spécifiques	0,00
68 Dotations aux provisions	0,00
042 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	200 000,00
Total des recettes d'Investissement	2 571 299,16
001 Résultat d'investissement reporté	0,00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA)	50 000,00
13 Subventions d'investissement	1 871 994,40
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	449 304,76
23 Immobilisations en cours	0,00
040 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	200 000,00
Total des dépenses d'Investissement	2 571 299,16
D001 Résultat d'investissement	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserve	0,00
Total des opérations d'équipement AP / CP	2 571 299,16
chapitre 20 - AP/CP	409 915,13
chapitre 21 - AP/CP	650 155,03
chapitre 23 - AP/CP	1 511 229,00
13 Subventions d'investissement versées	0,00
16 Remboursement d'emprunt	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00
204 Subvention d'équipements versées	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2026

VUE D'ENSEMBLE DES ÉQUILIBRES FINANCIERS – BUDGET SONIS

SONIS	BP 2026
Total des Recettes de fonctionnement	2 980 000,00
002 Résultat de fonctionnement	0,00
013 Atténuation de charges	0,00
70 Produits des services	150 000,00
73 Impôts et taxes	0,00
74 Dotations et participations	2 730 000,00
75 Autres produits de gestion courante	100 000,00
76 Produits financiers	0,00
77 Produits spécifiques	0,00
042 Opérations ordre transfert entre sections	0,00
Total Depenses de fonctionnement	2 980 000,00
002 Résultat de fonctionnement	0,00
011 Charges à caractère général	970 000,00
012 Charges de personnel et frais assimi	1 950 000,00
014 Attenuation de produits	0,00
022 Dépenses imprévues	0,00
65 Autres charges de gestion courante	20 000,00
66 Charges financières	0,00
67 Charges spécifiques	0,00
68 Dotations aux provisions	0,00
042 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	40 000,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00
Total des recettes d'Investissement	40 000,00
001 Résultat d'investissement reporté	0,00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00
040 Opérations ordre transfert entre sections (amortissement)	40 000,00
Total des dépenses d'Investissement	40 000,00
001 Résultat d'investissement reporté	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserve	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00
13 Subventions d'investissement versées	0,00
16 Remboursement d'emprunt	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00
204 Subvention d'équipements versées	0,00
21 Immobilisations corporelles	40 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00
26 participations et créances rattachées à des participations	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00



07

État de la dette du budget 2025

ÉLÉMENTS RELATIFS À LA DETTE

Contexte

Encours de dette estimé fin 2025 :

- Le montant de l'encours de dette estimé fin 2025 relatif au budget principal est de **51 374 812 €**.
- Ce montant intègre le montant global des dettes à transférer au SMGEAG à compter du 01/09/2021 pour un montant déterminé de **18.015.354,00 €**.
- Une distorsion des états de la dette du comptable et de l'ordonnateur persiste en raison du non-transfert comptable de la dette liée à l'eau et l'assainissement.
- La communauté d'agglomération et le SMGEAG s'accordent sur les modalités de transfert de la dette permettant la signature d'une convention d'ici 2025.
- Le suivi comptable de la dette de CAP EXCELLENCE s'effectue via l'outil « finance active » pour le traitement des données fiabilisées sur la dette.

ÉLÉMENTS RELATIFS À LA DETTE

*Synthèse de la dette au 31/01/2025 (source finances active)*CAPITAL RESTANT DÛ budget principal au
31/12/2025**51 374 812 €**CAPITAL RESTANT DÛ SMGEAG débitees au
31/12/2025**5 930 374 €**CAPITAL RESTANT DÛ CAP Excellence non
débitée au 31/12/2025**1 776 082 €**Flux SMGEAG débités sur CAP en 2025 (
neutralisation à réaliser)**599 327,06 €**Capital: 357 464,71€
Intérêts: 241 862,38€Neutralisation attendue 2026**578 389,24 €**titres à émettre / à recouvrer
Capital: 357 464,70€
Intérêts: 220 924,54€Crédits à réserver 2026**193 093,34 €**Part Cap Caisse d'épargne non débitée
Capital: 129 169,60€
Intérêts: 63 923,74€

ÉLÉMENTS RELATIFS À LA DETTE

*Synthèse de la dette au 31/01/2025 (source finances active)***Dettes propres au budget principal de CAP Excellence :**

	2025	2026	2027	2028	2029	2034
Capital payé ou à payer sur la période	1 657 693,65 €	2 021 538,81 €	2 153 379,59 €	2 785 389,36 €	2 813 359,08 €	2 968 851,59 €
Intérêts payés ou à payer sur la période	1 321 502,49 €	1 528 440,37 €	1 367 338,20 €	1 668 649,84 €	1 610 336,75 €	1 105 518,47 €

État généré au 31/12/2025

Prêteur	CRD
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25 979 582 €
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	17 395 230 €
Agence Française de Développement	8 000 000 €
BRED BANQUE POPULAIRE	0 €
CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2025	51 374 812 €

ÉLÉMENTS RELATIFS À LA DETTE

Synthèse de la dette au 31/01/2025 (source finances active)

Dettes SMGEAG débitées sur le compte de CAP Excellence :

	2025	2026	2027	2028	2029	2034
Capital payé ou à payer sur la période	357 464,71 €	357 464,70 €	357 464,71 €	357 464,71 €	357 464,70 €	357 464,71 €
Intérêts payés ou à payer sur la période	241 862,38 €	220 924,54 €	214 629,98 €	202 879,61 €	190 238,37 €	129 058,53 €

Prêteur	CRD
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	5 930 374 €
CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2025	5 930 374 €

Neutralisation par titres de remboursement

Le total à neutralisé par l'émission de titre doit correspondre au total des flux SMGEAG portés par CAP, sauf écarts explicités en fonction des mandats.

ÉLÉMENTS RELATIFS À LA DETTE

Synthèse de la dette au 31/01/2025 (source finances active)

Dettes de CAP Excellence non débite :

Nature	2025	2026	2027	2028	2029	2034
Capital payé ou à payer sur la période	129 169,60 €	129 169,60 €	129 169,60 €	129 169,60 €	129 169,60 €	129 169,60 €
Intérêts payés ou à payer sur la période	70 025,58 €	63 923,74 €	63 581,30 €	59 341,23 €	54 920,84 €	32 597,64 €

Prêteur	CRD
CAISSE D'EPARGNE	1 776 082 €
CAPITAL RESTANT DÛ AU 31/12/2025	1 776 082 €

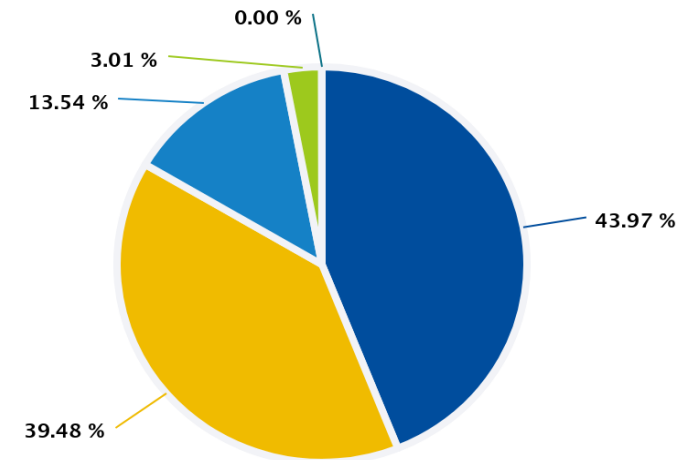
ÉLÉMENTS RELATIFS À LA DETTE

Synthèse de la dette au 31/01/2025 (source finances active)

Répartition de la dette par prêteurs :

Dette par prêteur

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25 979 582 €	43,97%
CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	23 325 604 €	39,48%
Agence Française de Développement	8 000 000 €	13,54%
CAISSE D'EPARGNE	1 776 082 €	3,01%
BRED BANQUE POPULAIRE	0 €	0,00%
Ensemble des prêteurs	59 081 268 €	100,00%



État généré au 31/12/2025

ÉLÉMENTS RELATIFS À LA DETTE

Synthèse de la dette au 31/01/2025 (source finances active)

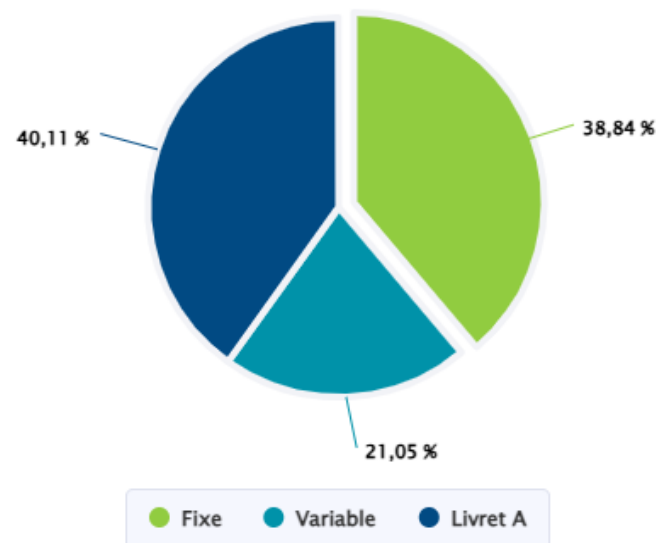
Répartition de la dette par type de risques :

Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	22 949 303 €	38,84%	2,87%
Variable	12 434 415 €	21,05%	3,77%
Livret A	23 697 550 €	40,11%	3,00%
Ensemble des risques	59 081 268 €	100,00%	3,11%

État généré au 31/12/2025

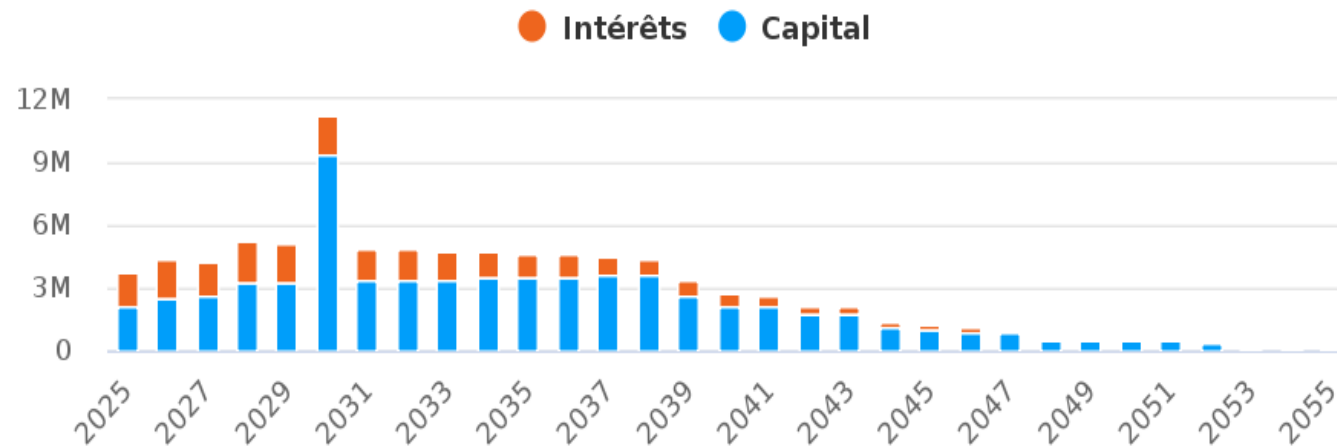
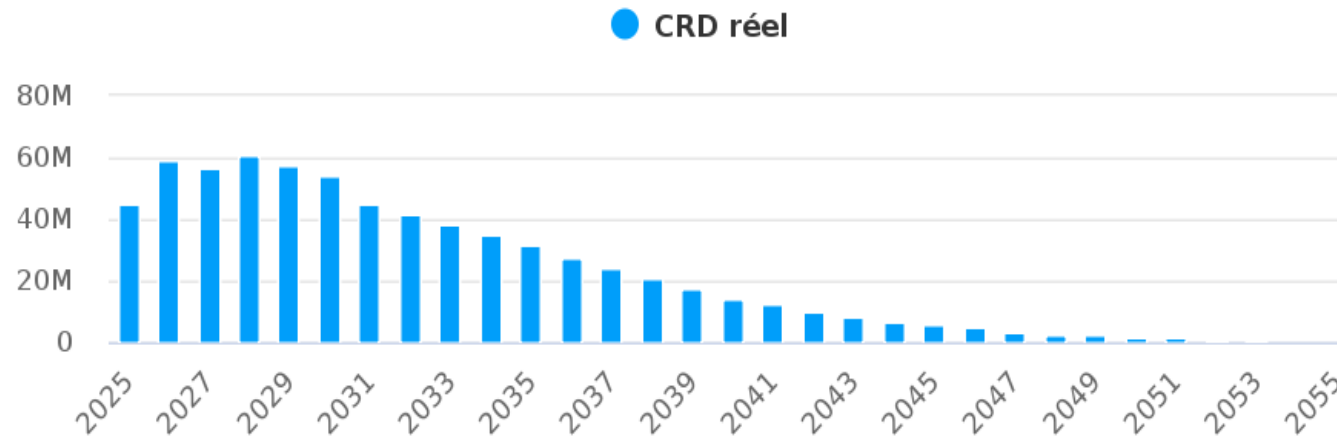
Dette par type de risque



ÉLÉMENTS RELATIFS À LA DETTE

Synthèse de la dette au 31/01/2025 (source finances active)

Profil d'extinction de la dette :



ÉLÉMENTS RELATIFS À LA DETTE

Emprunt GAÏA – Financement foncier de la ZAC de Perrin (Les Abymes) – Capital initial : 9 093 848 € – Souscription : mars 2016

CONTEXTE : LA ZAC DE PERRIN

Projet structurant au nord des Abymes, au carrefour des grands axes de l'agglomération, à proximité immédiate du nouveau CHU de la Guadeloupe. Le foncier acquis via l'emprunt GAÏA constitue le support d'une opération d'urbanisme d'envergure.

Ambitions du projet urbain :

- ▶ Quartier de vie complet : logements diversifiés (min. 25 % sociaux), commerces, équipements, espaces verts
- ▶ Activités tertiaires innovantes : services aux entreprises, activités éducatives, services à la population
- ▶ Mobilité durable et déplacements alternatifs
- ▶ Composante environnementale forte : étude d'impact écologique, enquête publique (juin-juil. 2023), autorisation préfectorale

Vocation : faire de Perrin un nouveau cœur de territoire alliant mixité fonctionnelle, cohésion sociale et développement durable, au service des habitants des Abymes, Baie-Mahault et Pointe-à-Pitre.

JALONS DE LA PROCÉDURE DE CRÉATION DE LA ZAC	
Mars 2016	Souscription emprunt GAÏA (9 M€) auprès de la CDC
28/06/2019	Délibération : intention de créer la ZAC + concertation publique
19/12/2019	Approbation programmation urbaine + procédures d'urbanisation
Juin 2023	Enquête publique – Autorisation environnementale (DAE / Préfecture)
Déc. 2023	Concertation : ateliers institutionnels (8/12) + réunions publiques (7/12 et 31/01/2024), 100+ participants
11/10/2024	Bilan concertation + approbation dossier création ZAC + autorisation du Président
2025	Mise en place de la concession d'aménagement – valorisation opérationnelle

CARACTÉRISTIQUES DU PRÊT GAÏA (2016)

Prêteur	Caisse des Dépôts et Consignations (Banque des Territoires)
Emprunteur	CA CAP Excellence (n° 414473)
Contrat / Ligne	Contrat n° 48050 – Ligne n° 5133836 – Produit GAIACT
Capital initial	9 093 848,00 €
Index / Marge	Livret A (taux révisable) + marge de 0,60 %
Profil	Différé d'amortissement total (intérêts seuls pendant phase d'investissement)
Opération	Gaïa Perrin Belle Plaine – Acquisition foncière ZAC de Perrin, Les Abymes (à proximité du nouveau CHU de la Guadeloupe)
Remboursement anticipé partiel du 15/12/2023 : – 3 133 558,18 € → CRD après opération : 6 093 848,00 €	

HISTORIQUE DU SERVICE DE LA DETTE (2017-2023)

Échéance	Taux LA	Intérêts (€)	CRD
01/04/2017	1,35 %	125 814,92	9 093 848
01/04/2018	1,35 %	122 766,95	9 093 848
01/04/2019	1,35 %	122 766,95	9 093 848
01/04/2020	1,35 %	122 766,95	9 093 848
01/04/2021	1,10 %	100 032,33	9 093 848
01/04/2022	1,10 %	100 032,33	9 093 848
01/04/2023	1,60 %	145 501,57	9 093 848

ÉLÉMENTS RELATIFS À LA DETTE

Délib. n° 2025.10.07/716 du 24/10/2025 (unanimité) – Offre CDC du 26/09/2025 – Avenant n° 2 – Prise d'effet : 1er avril 2025

Échéance initiale du 01/04/2026 : 6 276 663 € exigibles en totalité (capital 6 093 848 € + intérêts 182 815 €) → Réaménagement négocié avec la CDC pour différer le remboursement de 4 ans

CONTEXTE ET DÉMARCHE

CAP Excellence a engagé des discussions avec la CDC (Banque des Territoires) pour adapter les modalités de remboursement à la réalité opérationnelle du projet, tout en préservant les marges de manœuvre budgétaires.

Le 26/09/2025, la CDC (Direction régionale Antilles-Guyane) a adressé une lettre d'offre de réaménagement à M. le Président Éric JALTON, acceptée par la collectivité.

DÉLIBÉRATION ET VALIDATION

- ▶ Délib. n° 2025.10.07/716 adoptée à l'unanimité par le Conseil communautaire (7e séance, 24/10/2025)
- ▶ Habilitation du Président Éric JALTON à signer les avenants avec la CDC
- ▶ Rendue exécutoire le 24/10/2025 après transmission à la Préfecture de la Guadeloupe, au représentant de l'État et aux maires des communes membres

FACTEURS AYANT IMPACTÉ LE CALENDRIER

- ▶ **Cadre législatif** : évolution dév. durable et reporting environnemental, études complémentaires et DAE soumise à enquête publique (2023)
- ▶ **Crise COVID-19** : retards significatifs dans l'aménagement, la commercialisation et les procédures réglementaires (2020-2021)
- ▶ **Maîtrise foncière** : finalisation des ventes de parcelles, étapes préalables indispensables à la création de la ZAC
- ▶ **Procédures d'urbanisme** : enquête publique, instruction DAE, création ZAC – complexité inhérente en zone sensible environnementale

Note : les taux 2027-2030 intègrent les révisions prévisionnelles du Livret A (LA à 1,70 % en août 2025, 1,90 % en fév. 2028, 2,00 % en fév. 2029).

Projections susceptibles d'évolution.

Paramètre	Avant réaménagement	Après réaménagement
Capital restant dû (CRD)	6 093 848,00 €	6 093 848,00 €
Date valeur	–	1er avril 2025
Prochaine échéance capital	01/04/2026 (total)	01/04/2030
Durée résiduelle	1 an	5 ans
Différé d'amortissement	0	4 ans
Taux (au 01/04/2025)	3,00 % (LA 2,40 % + 0,60 %)	3,00 % (LA 2,40 % + 0,60 %)
Remb. anticipé	Indemnité forfaitaire 6 mois d'intérêts	Indemnité actuarielle SWAP (J-40)
Commission	–	1 828,15 €

TABLEAU D'AMORTISSEMENT APRÈS RÉAMÉNAGEMENT (Avenant n° 2 – Prise d'effet 01/04/2025)						
N°	Date	Taux	Échéance (€)	Amortissement (€)	Intérêts (€)	Taux LA hyp.
11	01/04/2026	3,00 %	182 815,44	0,00	182 815,44	2,40 %
12	01/04/2027	2,30 %	140 158,50	0,00	140 158,50	1,70 %
13	01/04/2028	2,30 %	140 158,50	0,00	140 158,50	1,70 %
14	01/04/2029	2,50 %	152 346,20	0,00	152 346,20	1,90 %
15	01/04/2030	2,60 %	6 252 288,05	6 093 848,00	158 440,05	2,00 %
TOTAL			6 867 766,69	6 093 848,00	773 918,69	Prévisionnel

ÉLÉMENTS RELATIFS À LA DETTE

Impact évité : 6 276 663 € de sortie au 01/04/2026 | Surcoût réaménagement : 592 931 € | Marge : LA + 0,60 % vs 1,30 % standard

APPRÉCIATION FINANCIÈRE DU RÉAMÉNAGEMENT

Sans réaménagement, l'échéance du 01/04/2026 aurait mobilisé **6 276 663 €** de sortie de trésorerie (capital + intérêts), contrainte budgétaire majeure pour le budget principal. Le différé de 4 ans permet de lisser la charge et de préserver les capacités d'investissement à court terme.

Conditions de marché :

- ▶ CDC consultée en août 2025 (PPI) : partenaire privilégié
- ▶ Taux standard Fonds d'Épargne : **LA + 1,30 %**
- ▶ Marge GAÏA réaménagé : **seulement 0,60 %** → qualité des conditions obtenues confirmée

ANALYSE DU COÛT FINANCIER DU RÉAMÉNAGEMENT

Total intérêts sans réaménagement (scénario de base)	182 815,44 €
Total intérêts avec réaménagement (2026-2030)	773 918,69 €
Surcoût en intérêts lié au réaménagement	591 103,25 €
Commission de réaménagement	1 828,15 €
COÛT TOTAL DU RÉAMÉNAGEMENT	592 931,40 €

ENJEUX STRATÉGIQUES ET PERSPECTIVES

1. Optimisation de la structure de la dette	Alignement du profil de remboursement sur le calendrier réel de valorisation du foncier de Perrin. Les recettes de la concession d'aménagement et des cessions de droits à construire contribueront au désendettement.
2. Préservation des capacités d'investissement	Le différé de 4 ans libère des marges budgétaires significatives sur 2026-2029 : développement économique, habitat, mobilité, services à la population, sans contraindre la section de fonctionnement.
3. Sécurisation de la clôture financière	Accompagnement serein des phases opérationnelles : travaux d'aménagement, commercialisation des lots, livraison des programmes. Engagement min. 25 % de logements sociaux (attestation sur l'honneur CDC).
4. Conformité réglementaire	Intégration des nouvelles exigences législatives en développement durable et aménagement (évolution sensible depuis 2016). Conditionnement du réaménagement aux engagements logement social transmis à la CDC.

CONCLUSION : Le réaménagement adopté en octobre 2025, avec prise d'effet rétroactive au 1er avril 2025, constitue une décision financièrement responsable et techniquement maîtrisée. En différant de 4 ans le remboursement du CRD de 6 093 848 €, la collectivité préserve ses équilibres budgétaires tout en offrant à l'opération de Perrin les conditions nécessaires à son aboutissement. La ZAC est appelée à devenir un quartier mixte, durable et inclusif, à proximité du nouveau CHU.

Éléments relatifs à la liquidation de la régie d'Eau d'Excellence

2. Éléments chiffrés

ROB 2026

Résultat de clôture total

12,3 M€

au 31 août 2021

Impact net des ANV et reprises

-15,6 M€

20,9 M€ d'ANV compensés par 5,3 M€ de reprises

Flux nets de liquidation

-1,5 M€

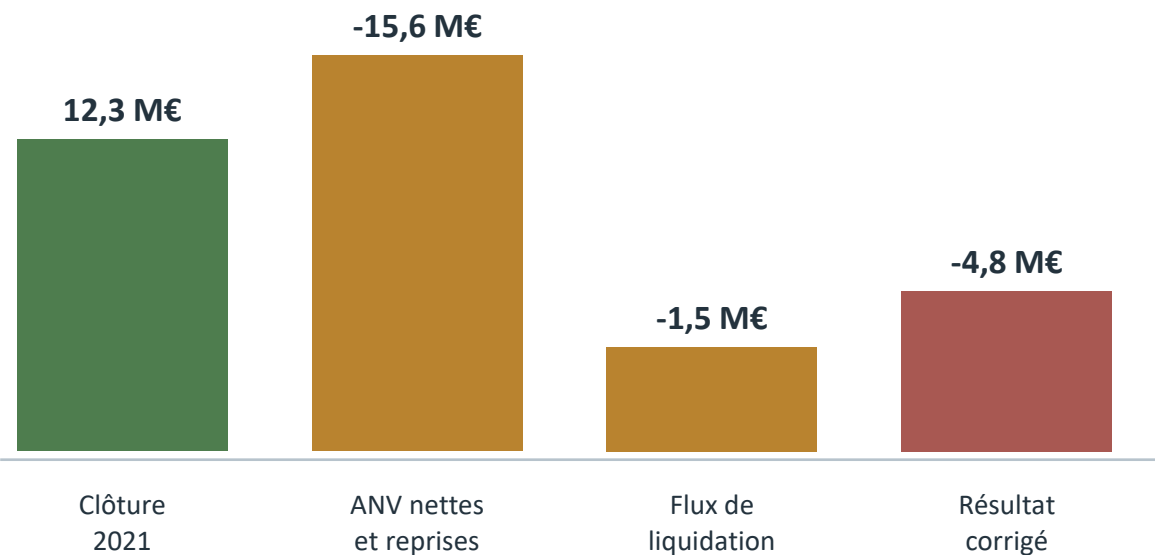
montant encore à fiabiliser

Résultat corrigé à intégrer

-4,8 M€

dont -3,4 M€ exploitation et -1,4 M€ investissement

Lecture du cheminement budgétaire



Point de langage conseillé : "Le résultat final à reprendre dans le budget principal est significativement réduit par rapport aux masses brutes initiales, grâce aux retraitements identifiés et aux actions de fiabilisation."

3. Les leviers déjà mobilisés pour limiter l'impact

ROB 2026

Une stratégie active de réduction et d'étalement de l'impact budgétaire.

1

Étaler la reprise du déficit

Une demande d'étalement doit être formulée auprès des services de l'État afin de lisser l'incidence sur le budget principal.

2

Poursuivre les recouvrements

Les négociations se poursuivent au titre des créances restant dues, notamment auprès d'organismes publics.

3

Régler les flux croisés

Des discussions portent sur les subventions perçues par le SMGEAG et sur le remboursement des dettes envers l'Office de l'Eau.

4

Valoriser les actifs

La cession des immobilisations inachevées au 31 août 2021 constitue un levier complémentaire d'atténuation.